LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A AFFIRMÉ :

« Le quota de l'Algérie n'a pas été revu à la baisse et les négociations sont en cours avec les autorités saoudiennes »

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17° : ALGER
26° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Jeudi 18 janvier 2018 - 30 Rabi al-thani 1439 - N° 1814 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE – MONDE ARABE

Le Président Bouteflika reçoit le Bouclier d'ALECSO pour ses efforts en faveur de la consécration de la culture du dialogue et de la réconciliation

P. 24

ALGÉRIE - ALESCO

M. Ouyahia reçoit le directeur général de l'Alesco

P. 24

ALGÉRIE - GUINÉE

M. Messahel évoque avec son homologue de Guinée les résultats de la troisième commission mixte

P. 24

ALGÉRIE - MONDE MUSULMAN

Bouhadja : « L'Algérie demeure fidèle à ses principes et attachée à la paix et à la sécurité internationales »

P.24

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES LOCALES, AUJOURD'HUI AU CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES ABDELATIF- RAHAL (CIC), PRÉSIDÉE PAR LE MINISTRE DE INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI EN COMPAGNIE DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

«Relever le défi de la modernisation et du développement local durable»

L'accélération du processus de modernisation des services administratifs et structures publiques ainsi que la stratégie relative au développement local durable constitueront aujourd'hui les principaux axes de la rencontre nationale d'orientation des présidents des assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW). Cette rencontre "importante" qui aura lieu au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC) sera présidée par le ministre de Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui en compagnie de membres du Gouvernement.

P. 5

LE P-DG DU GROUPE SONATRACH, ABDELMOUMEN OULD KADDOUR, L'A INDIQUÉ D'IN AMÉNAS:

Le complexe gazier de Tiguentourine enregistre sa meilleure production depuis 2010

P. 6

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, M. BEDOUI A AFFIRMÉ HIER À ALGER :

Poursuite des programmes de logement jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires

P. 3

PARLEMENT

M. Mebarki présente le projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage

P. 4

SANTÉ

MAL DE DOS : à quoi bon prendre du paracétamol ?

P.p 12-13

CULTURE

ALGÉRIE - ALECSO

M. Mihoubi s'entretient avec le DG d'Alecso du renforcement de la coopération culturelle

P. 17

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (17E JOURNÉE) :

Le leader à l'épreuve deTadjenanet, deux derbies indécis à Alger

P. 20

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

6 personnes arrêtées et une quantité de munitions saisie dans le sud du pays

P. 3

ALGÉRIE-POSTE

Emission d'un timbre consacré au thème de la Journée nationale de la commune

Algérie Poste procèdera aujourd'hui à l'émission d'un timbre-poste consacré au thème de la journée nationale de la commune, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise. Cette émission philatélique, d'une dimension de 43 x 29 est d'une valeur faciale de 25 DA, a précisé la même source, relevant que la vente anticipée de ce timbre-poste aura lieu jeudi et vendredi prochains, dans toutes les recettes principales situées au niveau des 48 wilayas. Quant à la vente générale, elle aura lieu le samedi prochain dans tous les bureaux de poste, a relevé la même source, ajoutant qu'une enveloppe 1er jour à 7,00 DA sera également mise en vente avec une oblitération premier jour illustrée.

Horaire des prières

Jeudi 30 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:20
Dohr	12:59
Asr	15:39
Maghreb	18:03
Isha	19:27

CONSTANTINE

Commémoration du 63e anniversaire de la mort de Didouche Mourad

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Constantine, la cérémonie de commémoration du 63e anniversaire de la mort du héros de la révolution Didouche Mourad.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Conférence historique sur le parcours du chahid

En collaboration avec le secrétariat des moudjahidine de la wilaya d'Alger, le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique consacrée au parcours du moudjahid et chahid Mourad Didouche.

CE MATIN CIC

Rencontre nationale des présidents d'APW et d'APC

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire M. Noureddine Bedoui présidera aujourd'hui au centre international des conférences Abdelatif Rahal (ICC), une rencontre nationale d'orientation au profit des présidents d'APW et d'APC issues des dernières élections municipales du 23 novembre dernier. Il sera question lors de cette rencontre d'examiner les axes et

les grandes lignes stratégiques devant être suivis par les élus locaux pour relancer le développement local durable.

COMMUNICATION

Kaouane les 20 et 21 janvier à Djelfa

Le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, effectuera les 20 et 21 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Le ministre qui inspectera plusieurs établissements relevant de son secteur, procédera à l'inauguration du nouveau siège de la radio régionale.

ZÉRALDA

4e Session ordinaire du Conseil national du RND

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera ce matin à partir de 10h à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la quatrième session ordinaire du Conseil national du parti.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN

Rym Hakiki en concert

Dans le cadre du programme culturel hebdomadaire de l'Etablissement Arts et Culture, la diva du patrimoine arabo-andalous Rym Hakiki, sera en concert demain vendredi à partir de 16h à la salle Ibn Khaldoun.

Météo

	Max	Min
Alger	17°	06°
Oran	18°	08°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	16°	06°
Tamanrasset	26°	08°

LI AMNIKOUM

Emission consacrée aux règles de priorité

L'émission radio hebdomadaire «Li Amnikoum», présentée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaine 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, aux règles de priorité et leur application sur le terrain particulièrement dans les embouteillages.

SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Abdelghani Hamel en visite de travail à Blida

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a effectué hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida, durant laquelle il a procédé à l'inauguration de plusieurs structures sécuritaires et professionnelles. Le premier responsable de la Sûreté nationale a entamé sa visite dans la wilaya par l'inauguration du nouveau siège de la Sûreté urbaine de Khazrouna, Daïra de Ouled Yaïch. A cette occasion, le DGSN qui a inspecté les cellules de garde à vue, a insisté sur la nécessité d'appliquer la loi dans le cadre du respect des principes de droits de l'Homme. M. Hamel, a assuré que la Direction générale de la Sûreté nationale veille à garantir des conditions adéquates aux personnes détenues. Il a également mis l'accent sur l'amélioration de l'accueil des citoyens et de la prise en charge des préoccupations des différentes franges de la société. Par la suite, le DGSN a procédé à l'inauguration du siège du service régional des moyens techniques, équipé de moyens et d'équipements modernes, à l'image de transmetteurs téléphoniques sophistiqués et d'ateliers de maintenance automatique. A cette occasion, un exposé lui a été présenté sur le fonctionnement du nouveau dispositif de lecture des plaques d'immatriculation, un nouveau système qui vient renforcer le travail des policiers sur le terrain. Le DGSN a poursuivi sa visite par l'inauguration du siège de l'inspection régionale de la police Centre (Blida).

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre avec l'auteur Abdelkader Jamil Rachi

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1 avenue Pasteur, Alger-Centre, une rencontre avec l'auteur Abdelkader Jamil Rachi, autour de son récit «Un été colonial à Constantine», (éditions El Ibriz), suivie d'une vente-dédicace.

OUM EL-BOUAGHI

Regroupement international d'escalade de Aïn El Beida

Sous le patronage du wali de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, le Club de spéléoplongée et de sport de montagne de Aïn Beida, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 21 janvier, le regroupement international d'escalade de Aïn El Beida. Au programme : colloque international le 18 janvier au centre de loisirs scientifiques de Oum El Bouaghi à partir de 9h sous le thème «Escalade et spéléoplongée», initiation à l'escalade le 19 janvier à Sidi Reghis, sortie escalade à Youkous le 20 janvier (Tébessa) et sortie escalade le 21 janvier à Sidi Reghis.

PALAIS DE LA CULTURE

Exposition autour des traditions et coutumes et de la culture islamique

Dans le cadre de la coopération culturelle sino-algérienne, le ministère de la Culture organise ce matin à partir de 10h, au palais de la culture Moufdi-Zakaria, une exposition de photos autour des traditions et coutumes et de la culture islamique dans plus de 65 pays. L'exposition se poursuivra jusqu'au 25 janvier courant. Cette exposition est à l'initiative de l'association islamique Ningxia pour la promotion de l'économie culturelle et de l'amitié. Cette manifestation vise à mettre en avant la dimension culturelle du projet initié par le Président chinois ; «Ceinture économique de la Route de la soie » et une « Route maritime de la soie du XXIe siècle». A noter qu'une délégation chinoise, présidée par M. Hei Liangjie, membre du comité permanent du parlement de la région de Ningxia et président de l'association Ningxia, sera présente.

H A D J 2 0 1 8

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A AFFIRMÉ :

Le quota de l'Algérie n'a pas été revu à la baisse et les négociations sont en cours avec les autorités saoudiennes

Le quota de l'Algérie pour la prochaine saison du hadj, "n'a pas été revu à la baisse et les négociations avec les autorités saoudiennes sont toujours en cours en vue d'obtenir 1000 passeports supplémentaires et bénéficier des quotas non exploités des autres pays", a affirmé mardi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

Dans des déclarations en marge de la conférence de wilaya organisée à Dar El Imam (Mohammedia, Alger), sur les dangers de l'Internet, le ministre a précisé que le quota algérien n'a pas été revu à la baisse "comme l'affirment certaines rumeurs".

L'Algérie a demandé dans une récente correspondance aux autorités saoudiennes d'augmenter son quota à 41.000 hadjis, et la réponse a été "jusque là" négative, a indiqué M. Aissa ajoutant que dans les prochaines semaines, il sera possible de "parvenir" à un accord permettant à l'Algérie de "bénéficier des quotas des pays qui ne participeront pas ou ceux qui ne consommeront pas entièrement leurs quotas".

Le ministre a indiqué à ce propos que "l'Algérie ne peut pas attendre cette faveur" soulignant qu'il "a été ainsi convenu d'organiser le tirage-au-sort sur la base du quota de 36.000 hadjis. S'agissant des raisons du refus par l'Arabie Saoudite d'accorder de nouveaux quotas, M. Aissa a précisé que cette dernière "n'établit pas les quotas des pays selon le nombre d'habitants mais en fonction des capacités d'accueil".

Il a indiqué que lors de ses entretiens avec le ministre saoudien du hadj, ce dernier avait dit que Mina n'est plus en mesure d'accueillir le nombre croissant des pèlerins et de ce fait, le royaume pense à construire des bâtiments sur les cimes des hauteurs de Mina et d'ériger des campements de deux étages, un projet qui sera concrétisé dans les prochaines années. Pour ce qui est des frais du hadj pour cette année, M. Mohamed Aissa a indiqué qu'ils avoisineront les 50 millions de centimes, avec une augmentation de l'ordre de 5%, imposée par l'Arabie Saoudite.

Concernant les frais d'hébergement, le ministre a qualifié le négociateur algérien de "performant", car il "a réussi" à faire baisser les frais de location des résidences à la Mecque de 70 rials saoudiens environ par rapport à l'année dernière.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, M. NOUREDDINE BEDOUI A AFFIRMÉ HIER À ALGER :

Poursuite des programmes de logement jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Noureddine Bedoui a affirmé hier à Alger que les programmes de logement "se poursuivront" jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires. "Nous rassurons tous les citoyens que les programmes de logement se poursuivront" jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires", a indiqué M. Bedoui dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée dans la commune de Baraki (Ouest d'Alger), dans le cadre des festivités célébrant la 51e journée nationale de la commune, ajoutant que ces programmes de logement "sont importants et s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Une partie de ces programmes "est en cours de réalisation et d'autres sont prévus prochainement", a annoncé le ministre. S'adressant aux travailleurs de la commune de Baraki, M. Bedoui a réaffirmé que "ses services n'abandonneront jamais les contractuels". La commune de Baraki a été choisie pour abriter ces festivités "car elle symbolise le sacrifice et la lutte contre le terrorisme", mais aujourd'hui elle vit de nouveau dans la sécurité et la stabilité, grâce aux sacrifices des enfants de l'Algérie et aux valeurs de paix et de réconciliation nationale, consacrées en 2005 par le président Bouteflika", a estimé le ministre, appelant tout un chacun "à consacrer les valeurs de la réconciliation nationale, à défendre la patrie et à consolider la démocratie participative qui est devenue une valeur constitutionnelle". Lors d'une séance de délibérations à l'Assemblée populaire communal (APC) tenue par les enfants de la commune de Baraki, M. Bedoui a précisé que "le chef de l'Etat accorde une importance particulière à la catégorie des enfants, qui représentent l'avenir du pays", ajoutant qu'il "veille à assurer de bonnes conditions pour leur scolarisation au niveau de tous les paliers". "Le gouvernement a décidé de consacrer plus de 3.200 bus pour le transport scolaire dans les régions éloignées et isolées, pour réduire les contraintes rencontrées par les enfants de ces régions pour se rendre à l'école". Apres avoir relevé "des insuffisances" en matière

de cantines scolaires", le ministre a dit que "tous les moyens seront réunis pour assurer des repas chauds aux élèves notamment au cycle primaire". "L'Etat algérien est soucieux d'assurer la scolarisation de ses enfants, à travers la réalisation annuelle de centaines de structures dans le secteur de l'éducation et de la formation", a-t-il indiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

6 personnes arrêtées et une quantité de munitions saisie dans le sud du pays (MDN)

Six (06) personnes ont été arrêtées et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur et une quantité de munitions saisis mardi dans le sud du pays par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, un détachement de l'ANP a arrêté, aujourd'hui 16 janvier 2018, six personnes et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur, une quantité de munitions, ainsi que deux groupes électrogènes et cinq marteaux piqueurs", a précisé la même source.

Par ailleurs, suite à une opération de recherche et de sauvetage en mer, menée à trois miles marins au Nord-ouest de Cap Falcon/Oran, une unité relevant du groupement territorial des Garde-côtes d'Oran/2e RM a réussi à porter secours à quinze (15) candidats à l'émigration clandestine et à repêcher le cadavre d'une personne ayant été à bord de la même embarcation, ainsi que l'évacuation d'une femme, dans un état critique, par un hélicoptère de recherche et de sauvetage relevant des Forces navales, vers l'hôpital d'Oran où elle est décédée, a ajouté la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Chlef et Djelfa (MDN)

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Chlef et Djelfa par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 16 janvier 2018 à Chlef et Djelfa (1e Région militaire) quatre (4) éléments de de soutien aux groupes terroristes", note la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "a saisi à In Guezzam (6e RM), un véhicule tout-terrain chargé de 1,5 tonne de sucre destiné à la contrebande, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois (3) narcotrafiquants en possession de 6.500 comprimés psychotropes à Oran (2e RM) et saisi 321 unités de différentes boissons à Ouargla (4e RM)".

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont intercepté six (6) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Ouargla et El-oued", conclut le communiqué.

BEDOUI :

"L'Etat n'abandonnera pas les éléments de la garde communale"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a réitéré, hier à Alger, que "l'Etat n'abandonnera jamais ceux qui l'ont soutenu dans les moments difficiles, notamment les résistants et les éléments de la Garde communale".

"L'Etat n'abandonnera jamais ceux qui l'ont soutenu dans les moments difficiles et je veux parler ici des résistants, des éléments de la Garde communale et populations des quartiers qui ont souffert des affres du terrorisme", a affirmé M.

Bedoui lors d'une visite d'inspection à l'annexe communale de Bentalha, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la commune.

Soulignant que c'est là un principe "fondamental" pour l'Etat Algérien et qu'il s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika de soutenir tous ceux qui ont soutenu l'Algérie durant cette période (la décennie noire), le ministre a précisé que l'Etat demeure à l'écoute des préoccupations de ces catégories auxquelles il témoigne respect et considération et oeuvre à la concrétisation de leurs aspirations".

Par ailleurs, le ministre a mis en avant l'impératif d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens et de leur prise en charge afin d'offrir un Service public répondant à leurs attentes et leur permettre de bénéficier des avantages de la modernisation", affirmant que l'objectif du Gouvernement est de servir le citoyen et répondre à ses aspirations en application des instruction du Chef d'Etat" Après avoir posé la première pierre pour la réalisation du nouveau siège de la circonscription administrative de Baraki, M. Bedoui a procédé à la baptisation de l'espace de détente et de loisirs de Bentalha "Promenade de la réconciliation nationale".

APS

PROGRAMMES DE PROMOTION DE L'EMPLOI:

Création de près de 42.500 emplois dans la wilaya d'Alger en 2017

Près de 42.500 emplois ont été créés au niveau de la wilaya d'Alger, au titre des différents programmes de promotion de l'emploi et de création d'activités en 2017, dans le cadre de promotion des micro-entreprises et de l'encouragement des jeunes entrepreneurs, a indiqué mardi le directeur de l'emploi de la wilaya d'Alger, Abderrachid Brahimi.

"Au total, plus de 6.600 emplois ont été créés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et près de 1.000 postes au sein des dispositifs de création d'activités dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), outre 34.900 postes permanents et provisoires dans le cadre des placements classiques effectués par les agences d'emploi.

Le nombre de placements réalisés dans le cadre du DAIP s'élève à 1.870 placements dont près de 1.600 contrats réservés aux diplômés, plus de 200 contrats d'insertion professionnelle et 59 contrats de formation-insertion.

Concernant les programmes de création de micro-entreprises, de création d'activités et le bilan de l'ANSEJ, il a fait part de l'approbation du financement de plus de 400 projets par des établissements bancaires, pour la création de micro-entreprises en 2017, outre le financement de près de 100 projets et l'octroi d'approbations bancaires à 133 dossiers dans le cadre des activités de la CNAC.

Les projets financés par secteur d'activité par l'ANSEJ ont permis la création de 720 nouveaux postes d'emplois dont 118 postes dans le domaine industriel, 448 postes dans celui des prestations, 96 dans d'autres secteurs, 6 dans l'artisanat et 50 autres dans les travaux publics, ajoute la même source.

Le nombre des projets financés par la CNAC s'élève à 99, avec la création de 225 emplois dont 77 dans le domaine de l'industrie, 124 dans les prestations, 14 dans les travaux publics et 9 dans l'agriculture.

Le bilan de mise en œuvre du décret présidentiel portant octroi de 20% de la demande publique au profit des jeunes porteurs de projets, dans le cadre des dispositifs de soutien, le nombre des marchés octroyés est de 43 dont 34 au sein de l'ANSEJ et 9 dans le cadre de la CNAC, ayant permis la création de 120 postes.

Il a évoqué les professions et métiers enregistrant un déficit sur le marché local du travail, notamment dans les spécialités du bâtiment, du génie civil, de la construction mécanique, de la production et du traitement des métaux, de l'électricité électronique, de la chimie, de la pétrochimie et de l'agriculture.

Dans le cadre de la gestion classique de l'emploi, le nombre de demandes d'emploi dans la wilaya d'Alger s'élève à 130.000 demandes dont plus de 48.000 demandeurs sans qualification, 38.673 ont un niveau de formation professionnelle et près de 42.000 ont une formation universitaire, tandis que le total des offres d'emploi dans les différents domaines (industrie, travaux publics, agriculture et prestations) ont atteint 53.470 offres dont 15.389 émanant d'entreprises publiques, 34.449 offres émanant d'entreprises privées nationales et 3.632 émanant d'entreprises étrangères.

Le nombre de placements classiques pour l'année 2017 dans les différentes spécialités s'élève à 34.900 placements dont 9.000 dans des entreprises publiques, près de 24.000 dans des entreprises privées nationales, 2.124 dans des entreprises privées étrangères, outre 34.900 placement par contrats dont 34.295 placements provisoires et 605 placements permanents.

Le directeur de l'emploi de la wilaya d'Alger, Abderrachid Brahimi a salué les efforts et l'accompagnement assuré par les différents appareils de l'Etat chargés du financement et du soutien des projets et de l'emploi des jeunes.

PARLEMENT

M. Mebarki présente le projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé, mardi à Alger, que l'élaboration du projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal du secteur qui a fait du mode de formation par l'apprentissage un axe essentiel.

Présentant le projet de loi fixant les règles relatives à l'apprentissage devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, le ministre a précisé que "l'élaboration de ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal du secteur (2015-2019), lequel a fait du mode de formation par l'apprentissage un axe essentiel en vue de répondre aux besoins des entreprises en ressources humaines, et faciliter l'emploi des diplômés et leur insertion professionnelle", indique un communiqué de l'APN.

Le ministre a indiqué que le texte de loi propose des clauses importantes relatives à "l'installation des apprentis en associant les organismes employeurs en fonction des besoins de la formation dans différentes spécialités, la mise en place d'un système pédagogique d'apprentissage à travers un mécanisme fondé sur l'acquisition du savoir faire et la formation des enseignants de l'apprentissage dans le plan pédagogique pour un meilleur encadrement des apprentis".

Il est question également de "la création d'un corps d'inspecteurs chargés de la formation professionnelle par l'apprentissage pour assurer l'évaluation et le contrôle pédagogiques".

Le projet de loi prévoit également "la création d'une commission de conciliation au niveau local chargée de statuer sur les éventuels litiges lors de l'exécution du contrat d'apprentissage et leur règlement à l'amiable", outre "la prise en charge par l'employeur du présalaire à compter de la date de signature du contrat lorsqu'il s'agit d'un organisme qui emploie plus de 20 travailleurs".

Il s'agit également de "la possibilité de recruter l'apprenti sans recourir, au préalable, aux dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat", de "protéger l'apprenti dans le milieu professionnel à travers un suivi régulier par le médecin", et de "consolider ses droits notamment le droit au congé de maternité et le prolongement du contrat en cas de stage non concluant, outre d'accorder les droits d'auteur et les brevets d'invention à l'apprenti".

Dans le même contexte, le ministre a évoqué d'autres points relatifs à "l'adaptation du dispositif d'apprentissage avec le développement socio-économique du pays en tenant en compte des amendements prévus dans la loi 81-07 du 27 juin 1981" et "d'élargir l'apprentissage aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial relevant de l'Armée populaire nationale (ANP) et aux entreprises étrangères activant en Algérie".

Les députés ont salué les dispositions prévues dans ce projet de loi.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAHAR HADJAR L'A INDIQUÉ À ALGER

« Des textes d'application pour définir les programmes de la recherche scientifique »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a évoqué, mardi à Alger, les efforts du secteur pour l'élaboration des projets de textes d'application portant définition des contenus des programmes nationaux de la recherche scientifique, en consacrant les modalités de financement en fonction des objectifs.

En réponse aux questions des membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi de règlement budgétaire 2015, M Hadjar a fait état de la préparation en cours d'un ensemble de textes d'application relatifs à la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique et qui concernent essentiellement la définition des contenus des programmes nationaux de la recherche scientifique, tout en consacrant les modalités de financement en fonction des objectifs.

La définition des contenus des programmes de recherche scientifique obéit à plusieurs critères, notamment "la détermination des priorités des domaines de recherche pour une meilleur valorisation des résultats au service de l'économie nationale et conformément aux exigences du marché", a précisé M. Hadjar.

Le secteur oeuvre à la consécration des modalités de financement dans le domaine de la recherche scientifique en fonction des objectifs et au renforcement de missions des institutions ayant rapport avec la programmation des activités de recherche, leurs exécution et l'évaluation de leurs résultats, a-t-il ajouté.

M. Hadjar a expliqué que ces efforts s'inscrivaient dans le cadre du "renforcement de la relation entre les établissement de l'enseignement supérieur et le secteur économique, les entreprises industrielles et des services, notamment la création de pépinières d'innovation et réactivation des pépinières d'entreprises et centres de reconversion technologique".

Dans ce sens, le ministre a indiqué que son secteur s'employait à développer le réseau sectoriel des informations comme plateforme de soutien aux activités pédagogiques et scientifiques, outre la mise en place d'un système d'informations intégré et un programme d'enseignement à distance (E-Learning).

S'agissant de l'amélioration des œuvres universitaires, M. Hadjar a affirmé que son département s'attelait à la préparation d'une conférence nationale dédiée à ce dossier en associant l'ensemble des acteurs, ajoutant que celle-ci pourrait se tenir dans les tous prochains mois.

Pour leur part, les membres de la Commission des finances se sont félicités des réalisations accomplies par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, appelant à l'augmentation du budget alloué à la recherche scientifique, en tant que pilier de la relance de l'économie nationale.

Les interventions des membres de la Commission ont porté, en outre, sur la nécessité de poursuivre la réalisation des structures dépendant du secteur dans plusieurs wilayas du pays et à la révision de la gestion des oeuvres universitaires.

Pour ce qui est du mouvement de grève déclenché par les étudiants des Ecoles normales supérieures (ENS), le ministre a affirmé que son département oeuvrait de concert avec le ministère de l'Education nationale dans le cadre d'une commission interministérielle à trouver des solutions aux revendications de ces étudiants.

Les étudiants des ENS ont entamé, rappelle-t-on, un mouvement de grève pour exiger notamment le recrutement dans les wilayas de leur résidence.

APS

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

« Le projet de loi relatif aux collectivités locales approfondira la décentralisation et élargira les prérogatives des assemblées élues »

L'inspecteur général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderrahmane Sedini a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi relatif aux collectivités locales, en élaboration, va approfondir la décentralisation et élargir les prérogatives des assemblées élues en vue de permettre aux communes de réaliser le développement local et prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Dans un entretien à l'APS à la veille de la célébration de la 51e journée nationale de la Commune, coïncidant avec la promulgation du premier Code communal le 18 janvier 1967, M. Sedini a précisé que la commune "continuera à accomplir des réalisations à la faveur du contenu du projet préliminaire relatif au code des collectivités locales qui garantira toutes les nouvelles valeurs constitutionnelles, notamment le renforcement du rôle des collectivités locales, l'approfondissement de la décentralisation, l'élargissement des prérogatives des assemblées élues, la promotion de la démocratie participative".

Il s'agit en outre de "consacrer les principes des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale, d'activer le nouveau rôle économique de la commune et instituer un nouveau système de fiscalité locale", a-t-il expliqué.

Faisant état de "propositions" sur le projet de loi "en cours d'élaboration", formulées par toutes les wilayas à travers des groupes de réflexion, le même responsable a indiqué que de larges consultations seront "ouvertes avec les différentes parties en relation avec la commune" pour son enrichissement". Evoquant les importantes "réalisations" qu'a connues la commune ces dernières années, il a cité notamment la numérisation de toutes les communes et leurs annexes et leur dotation en systèmes informatiques modernes, ce qui a permis, a-t-il dit, "d'accélérer et d'améliorer les prestations et réduire la bureaucratie".

La lutte contre la bureaucratie au niveau des services communaux est un "travail quotidien et constant", a affirmé M.

Sidini relevant une "amélioration notable" grâce aux mécanismes modernes basés sur les nouveaux supports informatiques outre les "missions d'inspection et de contrôle" effectuées sur l'ensembles des communes du territoire national.

Il a fait savoir, dans ce sens, que plusieurs faits bureaucratiques "ont été traités à temps et des mesures prises à l'encontre les contrevenants".

M. Sidini a indiqué que le numéro vert (1100) lancé par le ministère enregistre quotidiennement les doléances et préoccupations des citoyens qui sont orientés vers les services concernés pour leur prise en charge.

Il a fait état, par ailleurs, d'une "réflexion au niveau du ministère pour prolonger les heures de travail légales dans les communes", à l'instar d'initiatives émanant de plusieurs communes telle que la commune d'Alger centre ainsi que la possibilité d'ouverture des communes ou de leurs annexes pendant les jours fériés".

Après avoir rappelé l'installation de l'ensemble les assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW) issues des locales du 23 novembre dernier, M. Sedini a indiqué que de "grandes étapes ont été franchies dans la gestion des communes grâce aux capacités des ressources humaines et leurs initiatives enrichissantes", ajoutant que plus de 4.000 APC et 586 APW sont issues des dernières élections locales.

Evaluant les conventions de jumelage établies entre certaines communes du pays et leurs homologues étrangères, le même responsable a affirmé que ces expériences étaient "fructueuses" d'autant qu'elles ont permis la "concrétisations de plusieurs idées de coopération tout en tirant profit des expériences et des techniques en matière de gestion locale".

Concernant les contractuels des communes, Il a indiqué que plusieurs jeunes ont été insérés dans des postes permanents, assurant que cette opération se poursuivra graduellement chaque année, selon le nombre de postes de travail ouverts et conformément aux lois en vigueur".

Par ailleurs, M. Sadini a affirmé que "les équipes chargées de délivrer le permis de conduire et la carte d'immatriculation des véhicules électroniques œuvrent activement pour que ces documents soient délivrés durant le premier trimestre de l'année en cours".

Dans le cadre des festivités célébrant la journée nationale de la commune , M. Sadini a indiqué que le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui présidera jeudi prochain une réunion nationale d'orientation regroupant les APC et APW pour mettre en avant les grands chapitres de la stratégie devant être suivie par les élus locaux en vue de relancer le développement local.

La rencontre permettra, selon M. Sadini, de mettre l'accent sur "la poursuite de l'amélioration du fonctionnement des services de la commune", notamment "l'activation de la fonction économique" de la commune, outre "l'attachement aux nouveaux principes du développement local durable basés sur l'utilisation des énergies favorables à l'environnement", et l'accélération du processus de modernisation des services communaux et des infrastructures publiques.

"A l'occasion de la Journée Nationale de la Commune, un programme "riche" sera mis en place au niveau de la commune de Baraki (à l'ouest d'Alger), mercredi prochain.

Le choix de cette commune est dicté par des considérations "symboliques" notamment les sacrifices énormes qu'elle a consentis au cours de la décennie noire" outre le fait qu'elle symbolise la réussite de la Charte de paix et de réconciliation nationales" initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika en 2005.

M. Sadini a ajouté qu'il sera procédé, à cette occasion, au "lancement" du service du guichet électronique unique au niveau de la commune de Baraki et à l'inspection de plusieurs structures au niveau du quartier de Ben Talha qui "a vécu des évènements dramatiques dans les années 90 et qui est aujourd'hui un bel exemple de développement "grâce aux différents plans de développement.

HABITAT

Souk Ahras : un quota supplémentaire de 1.700 logements location-vente au profit de la wilaya

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.700 logements de la formule location-vente, a indiqué mardi le wali Abbas Badaoui.

S'exprimant en marge de la cérémonie d'attribution de 90 aides au logement rural au groupement d'habitation de Bir El Hadj Tayab dans la commune d'Oum Ladhaim, le même responsable a précisé que ce quota a été réservé aux communes de Souk Ahras, de M'daourouch et de Sedrata et permettra "de répondre à un nombre important de demandeurs de ce type d'habitat".

Ce quota de logements sera ajouté à un ensemble de 2.300 habitations de type AADL, affecté au bénéfice de cette région au titre de l'exercice 2013, réparti sur 1.500 logements au chef lieu de wilaya, 500 pour la commune de M'daourouch et 300 à Sedrata dont les grands travaux de réalisation ''seront achevés avant la fin de l'année 2018'', a-t-on noté.

Lors de la cérémonie de distribution de ces aides (80 pour le groupement d'habitation de Bir El Hadj Tayab et 10 autres au profit de la mechta El Kesriya dans la même localité), le même responsable qui a affirmé que ce quota est inscrit dans le cadre d'un programme de 500 logements ruraux consacrés aux 26 communes de cette wilaya, instruisant les responsables des services concernés à l'effet d'œuvrer à la délivrance dans les meilleurs délais des permis de construction pour les bénéficiaires de ces aides .

Un ensemble de 2.644 aides financières de ce même type d'habitat a été octroyé à la faveur des procédures de facilitation prises par le ministère de tutelle au profit des bénéficiaires du logement rural, ont indiqué de leur coté les services de la direction du logement de cette wilaya qui avait bénéficié au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014 d'un quota de 12.290 habitations rurales.

Au groupement d'habitation de Bir El Hadj le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une annexe d'un CEM composée de 8 classes, insistant sur la livraison de la structure nécessité pour la prochaine rentrée scolaire.

Le même responsable a inspecté le projet de réalisation de la piscine semi olympique (500 places) dans la localité de M'daourouch et dont le taux d'avancement des travaux a atteint 85 % et une maison de jeunes, où il a affiché son mécontentement quant à la cadence d'avancement du chantier instruisant à l'effet de renforcer ce chantier en mains d'œuvre.

SELON LE MINISTÈRE DU COMMERCE :

«Lancement de l'opération d'informatisation des demandes de ventes réglementées»

Le ministère du Commerce lance une opération d'informatisation des demandes d'exercice des ventes réglementées (ventes en soldes, ventes promotionnelles, ventes au déballage, ventes en liquidation de stocks et ventes en magasins d'usines) régies par le décret exécutif n 06-215 du 18 juin 2006, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

Dans une première étape, cette opération concernera les ventes en soldes et les ventes promotionnelles.

La wilaya d'Alger a été retenue comme wilaya pilote.

Les agents économiques concernés sont invités à collaborer activement à la réussite de cette action qui vise à leur simplifier la formalisation des demandes d'exercice de ces ventes, ajoute la même source.

Dans ce cadre, les agents économiques concernés peuvent faire part de leurs propositions susceptibles d'améliorer ce dispositif via les adresse mail du ministère du Commerce (mcecoute@gmail.com) et celle de la Direction du commerce de la wilaya (autorisationventes@gmail.com).

Il convient de préciser que cette procédure informatisée de dépôt et de traitement des demandes des postulants ne remplace pas la procédure administrative en vigueur.

En effet, les agents économiques ont le choix en la matière, pour opter soit pour la nouvelle procédure instituée, soit pour la procédure actuellement applicable, à savoir le dépôt en mains propres du dossier au niveau de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. Tout opérateur désirant exercer les ventes en soldes et/ou les ventes promotionnelles, doit télécharger et renseigner l'imprimé de demande d'exercice de l'activité, l'état comportant les annexes y afférentes et le document d'information à apposer sur la devanture du local commercial et ce, à partir des sites web du ministère du Commerce (www.coomerce.gov.dz) et de la direction du commerce de la wilaya (www.dcwalger.dz) et de la Direction régionale du commerce (www.drcalger.dz).

APS

BANQUES

M. Loukal appelle

à une mobilisation des banques pour drainer l'argent thésaurisé

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a appelé hier les banques à se mobiliser "de manière résolue" aux fins de la bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée et de sa canalisation vers les objectifs de financement de l'économie et de sa diversification, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque centrale.

Lors d'une rencontre tenue à Alger avec les dirigeants des banques dans le cadre des réunions de concertation et d'information périodiques avec la place bancaire et financière du pays, M. Loukal a affirmé que le système bancaire était interpellé, de nouveau, à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et canaliser tout épargne potentielle "aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment, informelle et d'instaurer la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine".

En effet, a-t-il expliqué, la mobilisation des ressources financières internes est un impératif permanent, notamment, dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie à travers l'investissement productif, Dans son intervention à cette réunion, qui a porté sur le développement de l'inclusion financière, le Gouverneur de la Banque centrale a précisé les conditions dans lesquelles la place bancaire doit développer ses différents instruments et déployer ses moyens aux fins de canaliser l'épargne nationale à travers des "efforts accrus de bancarisation", selon la même source.

Il a rappelé que l'inclusion financière, à travers une bancarisation soutenue la plus large possible appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a de tout temps été le principe directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale.

Les banques tenues de prendre des mesures de facilitation et de mise en confiance

Plusieurs mesures ont initié et conforté cette démarche, visant notamment à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, a soutenu M. Loukal. Dans ce sens, il a considéré que le secteur financier et bancaire est chargé d'accompagner cette dynamique par une plus grande diversification de ses services et produits bancaires et un élargissement de la gamme des produits financiers. Dans cette optique, a-t-il insisté, l'intermédiaire bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale. Cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation permanente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique, a-t-il poursuivi.

Relevant que les mesures déjà mises en œuvre s'inscrivent dans cette perspective, M. Loukal a cité, en premier lieu, l'institution du droit au compte pour tout citoyen, tel que précisé par l'instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie fixant la procédure relative au droit au compte.

Cet élargissement a été conforté, en second lieu, par l'article 43 de la Loi de Finances complémentaire pour 2015 permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de la collecte de l'épargne nationale et de sa canalisation, à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire, a-t-il rappelé.

Pour le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le système bancaire est chargé de jouer un rôle déterminant en prenant "toutes les mesures de facilitation et de mise en confiance".

LE P-DG DU GROUPE SONATRACH, ABDELMOUMEN OULD KADDOUR,L'A INDIQUÉ D'IN AMÉNAS:

Le complexe gazier de Tiguentourine

enregistre sa meilleure production depuis 2010

Le complexe gazier de Tiguentourine (In Aménas), cible d'une attaque terroriste le 16 janvier 2013, a repris son rythme de production avec plus de 8 milliards de m3 en 2017 qui est ainsi la meilleure année de production depuis 2010, a indiqué mardi le P-dg du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

En visite au complexe de Tiguentourine, M. Ould Kaddour et les représentants du groupe norvégien Statoil et de Japan gas corporation (JGV) ont déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des quarante (40) victimes de l'attentat terroriste perpétré il y a cinq années jour pour jour.

Qualifiant ces victimes de "martyrs", M. Ould Kadour a tenu à affirmer que ces derniers avaient laissé derrière eux "une Algérie debout".

"Sonatrach est là et le pays est toujours debout et va continuer à se développer", a soutenu le même responsable lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite.

Selon lui, ce complexe gazier devra poursuivre sa production au même rythme sur les prochaines années notamment avec le programme d'investissement supplémentaire d'un montant supérieur à 500 millions de dollars devant permettre de maintenir un niveau de production commerciale du gisement de Tiguentourine au-delà de 2035.

A ce propos, il a souligné que ce gisement, qui avait connu une baisse de production durant la période 2013-2016, "n'est pas en déclin aujourd'hui" et a même dépassé les capacités de production prévues.

Interrogé par la presse sur l'activité de raffinage, M. Ould Kaddour a fait savoir que Sonatrach avait signé lundi dernier un contrat de processing avec une raffinerie pétrolière italienne lui permettant de transformer en Italie une partie du pétrole brut algérien en carburants.

Il a réaffirmé, à ce titre, que l'Algérie ne pourrait plus continuer à importer les carburants pour près de deux (2) milliards de dollars/an. Questionné par l'APS en quoi consistera ce contrat de processing, M. Ould Kaddour a expliqué qu'il s'agira pour Sonatrach de louer les équipements du raffineur italien sur place pour procéder aux opérations de raffinage en Italie, ce qui permettra à Sonatrach de récupérer les carburants obtenus à un prix moins cher. Ce contrat de processing a été signé suite à un appel d'offres international lancé par la compagnie pétrolière nationale.

Par ailleurs, le P-dg de Sonatrach a annoncé que son Groupe, après des négociations avec trois (3) partenaires étrangers, comptait signer au minimum deux (2) contrats dans le domaine de la pétrochimie en 2018.

Il est également revenu sur l'ambition de Sonatrach de s'internationaliser en évoquant ainsi le cas de l'Irak. Pour rappel, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, qui s'est récemment rendu à Baghdad à l'invitation de son homologue irakien, avait déclaré que l'Algérie entendait renforcer sa présence en Irak à travers Sonatrach et étudie les possibilités d'investissement et d'affaires notamment dans l'exploration, dans le développement des gisements de pétrole ou de gaz en cours d'exploitation ou non encore explorés ainsi que dans la commercialisation.

Le ministre irakien du pétrole, Jabbar Ali al-Lueibi, avait exprimé quant à lui le grand intérêt qu'accorde son pays à la présence de Sonatrach en Irak et à ce que la compagnie peut apporter en termes de savoir-faire et d'expérience, notamment dans le domaine gazier.

Le ministre irakien avait surtout rappelé "l'apport conséquent et précieux de Sonatrach dans la formation des ingénieurs irakiens et dans le transfert de son expérience et son savoir-faire".

Par ailleurs, M. Ould Kaddour a abordé la nouvelle stratégie du groupe Sonatrach en soulignant qu'elle est en cours d'élaboration et dont le contenu sera révélé une fois ce projet finalisé.

Pour rappel, le Groupe Sonatrach a lancé un projet appelé SH2030, qui porte sur la stratégie de Sonatrach dans 15 ans.

Il s'agira de définir le devenir du groupe et les moyens et organisation lui permettant de se développer.

AGRICULTURE - INVESTISSEMENT

Ouargla: intensifier les activités avicoles pour satisfaire le marché local

L'aviculture demeure en quête davantage d'activités d'investissement dans la wilaya d'Ouargla, en impliquant aussi bien les agriculteurs que les investisseurs, pour satisfaire les besoins du marché local, estime un technicien en charge de la question à la Direction locale des services agricoles (DSA).

L'implication de potentiels investisseurs dans ce segment, dont un faible nombre adhère jusque là, ouvrira de nouvelles perspectives à cette filière, dont la production annuelle actuelle est de 200.000 poules de chair, une production jugée "infime" par rapport aux autres filières et aux capacités agricoles existantes dans la région.

Mustapha Gueraïd, cadre technique chargé de la production animale à la DSA d'Ouargla, a mis en avant l'importance de l'encouragement de l'investissement avicole en vue de développer l'élevage dans la qui régions qui offre toutes les conditions de réalisation de cet objectif.

Contacté par l'APS, ce cadre de la DSA a estimé que la relance du soutien de l'Etat et le renforcement de ses mécanismes, notamment en matière de production de poussins, dont le prix établi à 50 DA pour la meilleure race, et le soutien des aliments de bétail et des produits avicoles, constituent d'importants leviers susceptibles de développer la filière.

L'entrée dernièrement de plain pied d'un investisseur dans ce créneau a influé positivement ce type d'élevage et a permis, l'année dernière, d'accroitre de près 300.000 poules la production avicole qui ne dépassait pas les 200.000 précédemment, a indiqué le même responsable.

Localisé dans la commune de Sidi-Khouiled, ce projet d'investissement offre une capacité de production, en 45 jours, d'un total de 87.000 poules élevées au niveau de six (6) poulaillers, dont quatre (4) offrent, chacun, une capacité de 18.000 poussins.

Un nouveau projet en perspective pour développer la production avicole

L'essor que connait l'activité avicole dans la wilaya d'Ouargla sera renforcé par l'entrée en exploitation prochaine d'un nouveau projet d'une production théorique de 52.000 poules pondeuses et de 32.000 autres de chair susceptibles de contribuer à l'accroissement de la production avicole dans la wilaya d'Ouargla et l'impulsion de l'élevage de poules pondeuses, pratiquement inexistant dans la région.

Cet investissement devra être accompagné par la réalisation d'une unité de production d'aliments de bétail et de produits avicoles, en sus d'un abattoir devant épargner aux investisseurs la contrainte de déplacement vers des wilayas voisines.

Les statistiques de la DSA font état de pas moins de 30 aviculteurs avec une production annuelle, basée sur des modes traditionnelles, de 2.000 poules (45 jours), installés notamment au niveau des daïras de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla) et Sidi Khouiled (périphérie d'Ouargla).

Les aviculteurs de la wilaya font face, toutefois, à une série de contraintes liées, outre le fardeau financier induit par les prix des poussins, au manque d'aliments et de nouvelles batteries d'élevage, causant la perte de poussins, notamment en période des fortes chaleurs, selon des professionnels de la filière.

APS

ALGÉRIE - JORDANIE

Disponibilité totale à concrétiser un partenariat industriel

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi et son homologue jordanien, Yaarab Al Qodaat ont affiché, mardi à Alger, la disponibilité totale des deux pays à développer la coopération économique et leur attachement à sceller un partenariat industriel effectif dans les différents secteurs de de l'activité économique.

Cette volonté a été exprimée à l'occasion de la tenue du Forum d'affaires algéro-jordanien qui a enregistré la participation de 250 chefs d'entreprises algériennes activant dans différent domaines dont l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et l'industrie électronique, ainsi que 40 représentants d'entreprises économiques jordaniennes.

Intervenant à l'ouverture de ce Forum, M. Yousfi a déclaré que les gouvernements, algérien et jordanien, œuvreront à assurer un climat propice aux investisseurs et à aplanir les difficultés qui entravent l'investissement dans les deux pays.

"Nous aspirons à renforcer davantage le partenariat industriel notamment à la faveur d'un cadre juridique adéquat que représente le mémorandum d'entente signé en 2006 en vue d'encourager l'investissement bilatérale ainsi que l'accord de coopération en matière de métrologie", a soutenu le ministre.

Soulignant la diversité des domaines de la coopération bilatérale notamment dans son volet économique, M. Yousfi a fait état de la disponibilité totale de l'Algérie à redynamiser un partenariat industriel effectif dans différents secteurs à l'instar de l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et la sous-traitance industrielle.

L'Algérie aspire aujourd'hui à augmenter le volume des investissements étrangers, notamment dans l'industrie, les mines et l'agriculture en vue de diversifier son économie, a rappelé M. Yousfi, ajoutant qu'elle possède un marché prometteur de par sa forte demande et des potentialités naturelles qui lui permettent d'asseoir des bases industrielles pour l'exportation vers les marchés africains et plus tard vers le marché européen.

Il a évoqué, dans ce sens, les réformes engagées par l'Algérie pour capter l'investissement, notamment le nouveau code des investissements qui offre d'importants avantages aux investisseurs locaux et étrangers, particulièrement dans les secteurs de l'industrie, des mines, de l'agriculture et du tourisme.

Il a également rappelé l'actualisation dont ont fait l'objet d'autres lois relatifs aux PME, à la normalisation et à la métrologie légale, précisant que ces réformes sont à même d'impulser le développement industriel.

Le ministre s'est en outre félicité de l'évolution de la coopération industrielle au vu de l'importance des investissements jordaniens en Algérie.

Concrétisation de 31 projets jordaniens dans le domaine de l'industrie en Algérie

Le ministre a fait état, à cet égard de la réalisation de 31 projets industriels jordaniens d'un montant de 27 milliards DA sur un total de 40 projets enregistrés au niveau de l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI). Exprimant la volonté de l'Algérie à renforcer le partenariat avec la Jordanie dans le domaine de l'industrie, M. Yousfi a mis l'accent sur la disponibilité totale à développer la coopération économique dans divers secteurs, dont la sous-traitance. A cette occasion, le ministre a appelé les hommes d'affaires jordaniens à s'informer des opportunités d'investissement en Algérie. De sa part, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Approvisionnement du Royaume Hachémite, M. Yaarab Al Qodaat a déclaré que sa visite en Algérie avec les hommes d'affaires de son pays s'inscrivait dans le cadre de la recherche d'un véritable partenariat pour faire face aux enjeux économiques auxquels sont confrontés les deux pays.

Affirmant que l'Algérie était en droit de vouloir commercialiser ses produits en Jordanie et qu'il en était de même pour la Jordanie, le ministre jordanien à ajouté "nous allons vous ouvrir pleinement nos marchés mais notre ambition est d'accéder à d'autres marchés, notamment l'Afrique et de contribuer aussi aux projets de reconstruction en Irak et en Syrie".

233 millions USD d'échanges commerciaux au cours des 11 premiers mois de l'année 2017

La volonté de l'Algérie et de la Jordanie de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques intervient dans un contexte marqué par des échanges commerciaux faibles, avec un volume de 233 millions USD au cours des 11 premiers mois de l'année 2017, dont 137 millions USD pour les exportations algériennes et 95 millions USD pour les exportions jordaniennes, d'après les chiffres avancés par le vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Riad Amor.

Il a estimé, dans son allocution, que le niveau des échanges économiques entre les deux pays n'est pas à la hauteur du grand potentiel économique offert à l'investissement de part et d'autre.

Précisant que ces échanges se limitent aux produits alimentaires et aux hydrocarbures, il a affirmé que ce constat appelle les deux pays à passer d'une coopération de commerce bilatéral à un partenariat industriel pour parvenir des partenariats gagnant-gagnant.

Pour M. Amor, le facteur le plus important ayant entravé le développement du partenariat entre les deux pays est la méconnaissance par les opérateurs économiques des opportunités d'investissement qu'offre chacun des deux pays. Le même responsable a ajouté qu'au cours d'une visite effectuée par une délégation d'hommes d'affaires algériens en Jordanie, en septembre dernier, les opportunités de coopération et d'échange dans plusieurs domaines, y compris l'industrie électronique, l'agroalimentaire et les matériaux de construction ont été abordés.

A ce propos, il a affirmé que la Jordanie est un marché prometteur pour un grand nombre de produits algériens.

Il a fait savoir également que les produits algériens sont très demandés par la opérateurs économiques jordaniens appelant à l'accés aux des marchés proches de la Jordanie.

A noter que ce Forum a donné lieu à des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques des deux pays en vue d'examiner les opportunités de partenariat et l'exportation.

ENERGIE

Ouverture des travaux de la première Conférence-exposition sur la transition énergétique en Algérie

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a donné hier à Alger le coup d'envoi des travaux de la première Conférence-exposition sur la réussite de la transition énergétique en Algérie organisée du 17 au 19 janvier par le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), Sonatrach et Sonelgaz sous le thème "la Stratégie Nationale des Energies Renouvelables à l'Horizon 2030." A l'ouverture de cette manifestation, M. Guitouni a lu un message du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une attention particulière au développement des énergies renouvelables dont le programme est hissé au rang de priorité nationale.

Durant cette conférence, les participants vont tenter de répondre à plusieurs questions: Comment concilier dans un premier temps les besoins croissants du marché interne avec les engagements de l'Algérie en matière de production commerciale destinée à l'exportation? Faut-il continuer à exporter les hydrocarbures à l'état brut ou doit-on encourager le développement d'une industrie de la transformation? Comment doter l'Algérie d'une industrie nationale de production de biens et de services dans le secteur de l'énergie et comment encourager l'innovation et la formation dans ce domaine? D'autre part, il sera question d'esquisser l'ébauche d'une feuille de route pour réussir la transition énergétique et la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance et de services créatrices d'emplois nouveaux et durables et de richesses. En marge de cette conférence, une exposition est également organisée et qui regroupe plus d'une cinquantaine d'entreprises et de prestataires de service activant dans le secteur de l'énergie.

Au cours de cette première conférence sur la transition énergétique, des panels seront animés par des cadres et experts nationaux et étrangers.

COMMERCE

Fermeture de 1.470 locaux commerciaux en 2017 pour infractions dans six wilayas de l'ouest du pays

Les interventions des agents de contrôle relevant du secteur du commerce ont donné lieu, l'année dernière, à la fermeture de 1.470 locaux commerciaux à travers six wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris mardi auprès de la direction régionale du commerce basée à Saida.

Le chargé d'information de cette direction Bouguenina Okacha a indiqué que les locaux touchés par les décisions de fermeture se trouvent dans les wilayas de Mascara, Relizane, Tiaret, Chlef, Saida et Tissemsilt couvertes par la direction, signalant que 1.295 locaux sont fermés pour infraction liées aux pratiques commerciales et 175 autres pour la qualité et la fraude. Au cours de la même période, les agents de contrôle ont effectué 187.292 interventions dans le contrôle des pratiques commerciales et la répression de la fraude, soldées par 16.447 infractions et la délivrance de 15.608 procès-verbaux.

Les infractions sont liées aux pratiques commerciales avec 11.146 pour non affichage des prix, opposition au contrôle, pratique d'une activité commerciale sans respecter le registre de commerce et sans possession du registre de commerce, défaut de facturation, pratique de prix illicites et autres.

Il a été recensé 5.301 infractions en matière de répression de la fraude, notamment pour non-respect de l''hygiène, fraude sur la date et la durée de la validité du produit et vente d'un produit périmé, contrefaçon, absence d'étiquetage obligatoire des produits et opposition au contrôle. La direction régionale du commerce de Saida a fixé la valeur de la non facturation durant la même période à environ 46 milliards DA. La valeur des marchandises saisies s'élève à 14,6 millions DA.

APS

INDUSTRIE

Constantine : les travailleurs de l'ENMTP Ain Smara revendiquent l'amélioration des salaires

Les travailleurs de l'Entreprise nationale de matériel des travaux publics (ENMTP) d'Ain Smara (Constantine), en grève depuis lundi, réclament l'amélioration des salaires et l'augmentation des primes.

Ces travailleurs se sont regroupés mardi devant l'entrée de l'entreprise à la zone Sonacome sur la route vers la commune d'Ain Smara refusant de rejoindre leurs postes dans les différentes unités de l'entreprise.

Durant le premier jour de la grève, une liste des revendications des travailleurs incluant l'amélioration des salaires et l'augmentation des primes a été remise à l'administration de l'entreprise et il a été convenu de tenir une rencontre mercredi, a indiqué Moussa Medkhkour, secrétaire général de la section syndicale de l'ENMTP.

Le PDG de l'ENMTP, Slimane Boulbed, a déclaré à l'APS que le taux de suivi de la grève n'a pas dépassé les 30 % durant le premier jour et a atteint 50 % durant le second jour après la fermeture de la porte principale de l'entreprise.

Il a en outre indiqué qu'une réunion avec le partenaire social est prévu mercredi pour débattre du moyen de règlement de ce conflit social.

L'ENMTP, spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériels de travaux publics, emploie 1.800 travailleurs répartis sur plusieurs unités dont 1.200 dans la zone industrielle d'Ain Smara, a indiqué la même source qui a noté que ce mouvement de protestation est menée par les travailleurs de la zone industrielle.

TIPASA :

Plus d'une cinquantaine de constructions anarchiques démolies à Fouka

Les autorités de Fouka (wilaya de Tipasa) ont procédé, mardi, à la démolition de plus d'une cinquantaine de constructions anarchiques érigées de façon illégale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit de la mise en application de décisions administratives portant démolition de 54 constructions anarchiques, érigées illégalement, notamment sur un foncier forestier de la région de Benoua, mitoyenne à l'autoroute Douaouda-Bou Ismail, a-t-on ajouté de même source.

D'autres constructions illégales ont été démolies sur une assiette destinée a l'implantation d'un projet public de centre de vacances, est-il encore précisé, signalant que l'opération devait initialement englober la destruction de 34 constructions anarchiques avant d'être élargie à 54 constructions, parmi lesquelles des cabanes de fortune. "Aucun incident n'a été enregistré durant cette opération exécutée par la Gendarmerie nationale ", a-t-on, par ailleurs, assuré de même source. L'opération est inscrite, est-il ajouté, au titre des mesures entreprises par le wali de Tipasa pour faire face au phénomène des constructions anarchiques et restituer le visage avenant de la wilaya. En 2017, les services de l'urbanisme de Tipasa ont recensé prés d'un millier de constructions anarchiques sur le territoire de la wilaya, parmi lesquelles 85 ont été démolies. A ce sujet, le wali de Tipasa ne manque jamais une occasion afin de réitérer l'impératif de mise en application des décisions de démolition, tout en endossant, aux présidents des communes, la "détérioration de l'environnement et la prolifération des constructions anarchiques ", dues, selon lui, "à la politique de dépénalisation adoptée par certaines communes".

M'SILA :

Création de 200 emplois par le secteur des forêts

Près de 200 emplois ont été générés dans le secteur des travaux forestiers dans les deux communes d'Amedjedel et Sidi Hadjras, dans la wilaya de M'sila, ont indiqué mardi les services de wilaya. Les chantiers ouverts fin 2017 dans ces deux communes dans le cadre d'un marché entre la conservation des forêts et une entreprise privée visent le reboisement de 110 hectares d'ici "fin février prochain" pour un montant de 13 millions DA, selon la même source qui souligne l'importance de ce type de projets à haute intensité de main d'œuvre sans qualification. Ces projets permettent également d'élargir l'aire forestière en créant des espaces forestiers nouveaux susceptibles d'avoir une réelle attraction touristique, note encore la même source. Le secteur des forêts a connu en 2017 l'exécution de plusieurs opérations d'ouverture et d'aménagement de 72 km de pistes forestières dans 10 communes de la wilaya de M'sila dont l'aire forestière occupe 7 % du total de sa superficie estimée à 75.000 hectares.

APS

MOSTAGANEM

Une production de 1.132.000 qx d'agrumes prévue

Une production de 1.132.000 quintaux d'agrumes est prévue dans la wilaya de Mostaganem durant la campagne de récolte lancée en décembre dernier, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles.

Le chef du service organisation de la production et soutien technique à la DSA, Aouicha Bouras a indiqué que la campagne de récolte, qui se poursuit jusqu'à mars prochain, cible une superficie globale de 4.470 hectares réparties à travers Bouguirat, Mesra, Hassi Mameche et Ain Nouissy.

La cueillette a touché, à ce jour, 1.400 ha (31 pour cent de la superficie totale), donnant lieu à une production de 358.800 quintaux de différents variétés d'agrumes et à un rendement de 256 qx à l'hectare.

Concernant le citron, cette responsable a déclaré que les prévisions de production pour cette saison sont estimées à 61.500 qx sur une superficie de 251 hectares.

Mostaganem produit divers variétés d'agrumes dont Thomson Naval, Washington naval, Sanguine et de petites oranges dont la Clémentine, la Mandarine et le citron. L'abondance de la production cette saison a permis une baisse significative des prix, ou certains variétés d'oranges sont cédées sur les marchés locaux entre 150 à 100 DA le kilo, a précisé la responsable du service production et soutien technique.

L'agrumiculture a enregistré une stabilité dans la production au cours des dernières années grâce à la maîtrise des techniques, le soutien de l'Etat aux producteurs, les actions de vulgarisation et le suivi par la station régionale de prévention végétale, a-t-elle expliqué.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a réalisé, la saison agricole écoulée, une production de 260.440 qx de différentes variétés d'agrumes.

LAGHOUAT :

Entretenir le barrage de Kheneg Sidi-Brahim pour irriguer régulièrement le périmètre Chemorra

L'intensification des opérations de nettoyage et de désenvasement du barrage Sidi-Brahim, dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd (Laghouat), nécessaire pour garantir l'irrigation régulière du périmètre agricole de Chemorra, est vivement souhaitée par les agriculteurs, selon le président de l'association de ce périmètre. Contacté par l'APS, Djelloul Bouzidi a indiqué que cette doléance est soulevée par les exploitants du périmètre de Chemorra, après avoir fait face à des contraintes liées à l'irrigation de leurs terres à partir de ce barrage. Pour les agriculteurs de la région, la situation de l'envasement du barrage se pose avec beaucoup plus d'acuité que le manque d'équipements, a ajouté le même responsable. La direction des ressources en eau (DRE) a fait état, à ce titre, de la finalisation des travaux d'équipement, pour un montant de 115 millions DA, après la réalisation des canalisations de raccordement du barrage aux surfaces agricoles du périmètre précité.

Cette opération, poursuit-on, avait accusé un retard induit par la révision à la hausse des équipements sur la base d'un schéma englobant 80 exploitants agricoles, avant de passer à 130 fellahs, état de fait ayant nécessité le lancement d'un nouvel appel d'offres et le choix d'une autre entreprise de réalisation pour exécuter le reste à réaliser supplémentaire.

Le DRE, Mohamed Hamouti, a fait part, dans ce cadre, du lancement d'un appel d'offres et de la désignation d'une entreprise de réalisation pour parachever les travaux supplémentaires, avant d'appeler les agriculteurs à prendre en charge la surveillance et l'entretien régulier des installations, en vue d'une exploitation optimale du périmètre de Chemorra. Réceptionné en 2011 pour financement de plus de 500 millions DA, le barrage de Kheneg Sidi-Brahim offre une capacité d'emmagasinage annuelle de quatre (4) millions M3 d'eaux.

Les étudiants de l'ENS Kouba organisent un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à El Anasser

Les étudiants de l'Ecole supérieure des enseignants (ENS) de Kouba ont organisé mardi un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education, sise à El Anasser (Alger), appelant le ministère de l'Education nationale à respecter son engagement pour leur recrutement direct après la fin de leur formation.

Le représentant des étudiants de l'ENS de Kouba, Abderahmane Bouchène a précisé, dans une déclaration à l'APS que les étudiants revendiquaient "le recrutement direct au niveau des wilayas de leur résidence, conformément à l'article 4 du contrat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui souligne le droit des diplômés de l'ENS au recrutement au siège de leurs résidences".

Qualifiant la déclaration, faite hier par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit à l'Assemblée populaire nationale (APN), de "positive", le même représentant demande au ministère un "engagement écrit" garantissant le droit des étudiants au recrutement direct au cours des prochaines années, sans passer par la plateforme numérique de recrutement. M. Bouchène a indiqué que "la poursuite ou non de la grève sera tranchée mercredi". Mme Benghabrit avait affirmé, lundi, que "la priorité dans le recrutement des enseignants revient aux diplômés des ENS, tant au niveau local que national", précisant que les postes de travail pour cette catégorie sont "garantis" dans le secteur de l'Education soulignant que leur nombre était insuffisant pour combler le déficit enregistré.

La ministre a, par ailleurs, appelé les étudiants de l'ENS à ne pas céder aux rumeurs colportées par certaines parties, regrettant la longue durée de la grève.

DANGERS DE L'INTERNET:

Imams et spécialistes appellent à l'unification des prêches du vendredi et à la création de think tanks

Des imams et des spécialistes ont appelé, mardi à Alger au cours d'une journée d'étude sur "les dangers de l'internet et des réseaux sociaux" à l'unification des prêches de vendredi et à la création de "think tanks" face aux applications électroniques qui menacent la société.

S'exprimant au cours d'une journée d'étude, organisée par la Direction des affaires religieuses de la wilaya d'Alger à Dar el Imam (El Mohammadia), le spécialiste en addiction aux jeux électroniques, Taha Kouzzi a mis en avant l'importance de trouver des "alternatives scientifiques" au profit des personnes souffrant d'addiction aux jeux électroniques, soulignant que le phénomène d'addiction n'est pas propre aux jeunes mais concerne également les adultes.

Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a annoncé que son département se préparait au lancement d'un "think tank ", premier du genre en Algérie, dans le but de valoriser les efforts de lutte contre les dangers d'internet. Le ministre a pointé du doigt, par la même occasion, la "passivité" de certains chercheurs et intellectuels vis-à-vis des effets de la mondialisation sur la société.

Il a appelé, à ce propos, à l'unification du prêche du vendredi vers la sensibilisation notamment de la famille sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Pour sa part, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a appelé à la création d'un groupe de travail composé d'imams et de spécialistes en s'engageant à réunir toutes les données à utiliser dans les prêches dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.

Vers l'enseignement du tamazight aux imams

En marge de la journée d'études, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a annoncé que des sessions de formation et des stages pour l'enseignement de la langue amazighe seront organisés prochainement au niveau des instituts de Tizi-Ouzou, Bouira et Batna au profit des imams.

Ces sessions se dérouleront selon un programme mis en place par des spécialistes permettant aux stagiaires de traduire les textes et les différents termes en Tamazight, a précisé la même source.

M. Aissa a fait état de l'adoption de trois traductions du saint Coran en Tamazight", à savoir celle écrite en caractère arabe dont l'impression a été prise en charge par le roi Fahd, la deuxième en Thifinagh et la troisième en caractère latin.

Le ministère des affaires religieuses et le Haut commissariat de l'amazighité (HCA) s'attèlent à la publication, au cours de cette année, d'un dictionnaire coranique", qui sera mis à la disposition des imams en vue de sen servir dans leurs prêches au niveau des régions berbérophones, a-t-il ajouté.

TLEMCEN:

Insistance sur le rôle de la famille à faire face aux risques de l'internet sur l'enfant

Le rôle de la famille et sa responsabilité vis-à-vis de l'enfant pour sa protection contre les risques de l'internet ont été au centre d'une journée d'étude, organisée mardi à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen.

Les participants à cette manifestation, organisée par l'association de protection de l'enfance "Ritaj" en coordination avec l''APW, la radio de Tlemcen, Algérie Telecom, la sûreté de wilaya et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ont appelé à intensifier les efforts de tous au sein de la famille, à l'école, dans les mosquées et autres instances pour parer contre tout ce qui menace l'enfance et la famille, qui est le noyau de la société.

La psychiatre Bouhadjar Amina de Tlemcen a soutenu que les parents doivent contrôler d'une manière intelligente leurs enfants qui surfent sur internet, de façon à permettre à l'enfant de faire participer les parents aux opérations de recherche lors de l'utilisation des appareils numériques, conseillant de ne pas utiliser la méthode répressive ou d'obligation. Pour sa part, le représentant de "Algérie Telecom", Kada Mohamed a affirmé que la plupart des programmes lancés pour surveiller la navigation de l'enfant sur Internet ne sont pas exploités par les parents, insistant sur la nécessité de s'intéresser et d'accompagner leurs enfants lors de l'utilisation des technologies modernes.

Le lieutenant de police, Bilal Maarouf a souligné que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) contribue à la réduction des cybercriminalités en encourageant les citoyens à déposer plainte et à soulever leurs préoccupations en matière de cybercriminalité et en mobilisant des brigades pour le suivi des dossiers de plaintes, le contrôle des sites de réseaux sociaux et l'identification des auteurs de ces crimes (usurpation d'identité, escroquerie, ...).

Il a fait remarquer que parmi les signes indiquant qu'un enfant utilise mal l'Internet l'agressivité et troubles psychologiques, l'isolement, la négligence des devoirs scolaires, surtout lors de l'utilisation de certains jeux électroniques dangereux dont la Baleine bleue où la sûreté de wilaya de Tlemcen a enregistré 11 cas ayant essayé des défis de ce jeu sans enregistrer de victimes.

Pour sa part, le vice-président du conseil scientifique de la direction des affaires religieuses et wakfs de Tlemcen, Brahim Djenane a affirmé que l'éducation religieuse a un impact positif sur la personnalité de l'enfant et que le rôle de la famille seule ne suffit pas, appelant à conjuguer les efforts pour faire sortir l'enfant du cercle d'incertitude et à renforcer son lien entre avec les parents en s'appuyant sur la pratique religieuse.

Cette journée d'étude s'insère dans le cadre des portes ouvertes sur les dangers de l'utilisation de l'Internet, organisées trois jours durant à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, qui comprend une exposition de sensibilisation sur les phénomènes de l'usage d'internet et les moyens de prévenir contre les risques de mauvaise utilisation des technologies modernes.

SKIKDA :

Démantèlement d'une bande de faussaires de documents administratifs requis pour l'obtention de visa

Les services de la Sûreté de la wilaya de Skikda ont arrêté trois (3) personnes âgées entre 29 et 51 ans, impliquées dans la falsification de documents administratifs requis pour l'élaboration de dossiers de demande de visa, ont indiqué, mardi, les services de la sûreté.

Ces mêmes services ont réussi à démanteler cette bande, selon la même source, après avoir reçu des informations concernant un individu qui a copié des documents administratifs pour les inclure dans les dossiers de demande de visa, en échange d'importantes sommes d'argent.

Les services concernés ont procédé à l'arrestation du principal suspect et ont découvert en sa possession un ordinateur renfermant des copies de passeports et de permis de séjour à l'étranger, ainsi que des copies de certificats de travail et des registres de commerce contenant des informations non concordantes et d'autres traduites, portant de faux cachets d'entreprises publiques et privées.

Selon cette même source, les services de la sûreté ont également découvert que le suspect a mis en place un atelier dans sa maison pour falsifier des délibérations et des documents administratifs, et ce, en sus de la découverte et l'arrestation de deux autres individus impliqués dans cette affaire.

Les suspects ont été présentés, mardi, devant le procureur de la république du tribunal de Skikda et placés en détention pour faux et usage de faux de documents, délit de rédaction de certificats prouvant des faits inexacts, délit de possession d'un dispositif dédié à la détection d'infractions au code de la route (radar), ainsi que pour participation à un délit de faux et usage de faux de documents administratifs.

Saisie de plus de 60 kg de kif traité lors d'opérations distinctes à travers le territoire national

La direction générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a indiqué mardi dans un communiqué que plus de 60 kg de kif traité ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le pays, impliquant 10 mis en cause. Les forces de police ont saisi 60,898 kg de kif traité à travers les wilayas de Biskra, Tlemcen, El Bayadh, Khenchela et Bechar. La première opération menée par les éléments de la police judiciaire de Khenchela a été déclenchée sur la base d'informations fiables faisant état d'un trafiquant s'adonnant au trafic de kif traité dans son quartier, a ajouté la même source qui a précise qu'une fois identifié le mis en cause a été arrêté en possession de 9,885 kg de kif traité. La deuxième opération menée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic de drogue de Bechar a permis d'arrêter deux suspects et saisir 8,650 kg de cette même substance prohibée, indique la même source. De leur côté, les éléments de la police judiciaire d'El Bayadh ont arrêté deux individus à bord d'un véhicule dont la fouille a donné lieu à la saisie de 9,890 kg de kif traité. Dans le même sens, les forces de police de Biskra ont saisi une quantité de kif traité suite à des informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue à partir de son domicile. Ce dernier a été arrêté en possession de 3,289kg de kif traité. Par ailleurs, les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont démantelé un réseau criminel composé de 4 individus et saisi 19.490kg de kif traité, conclu le communiqué.

APS

FRANCE

La croissance de la population française poursuit son ralentissement

La croissance de la population française poursuit son ralentissement même si elle a enregistré 233.000 habitants de plus que l'année précédente, selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) publiés mardi. En effet, au premier janvier, la France comptait 67,187 millions d'habitants et la croissance qui était de 0,5 % par an entre 2008 et 2012 et de 0,4 % entre 2014 et 2016. En 2017, l'INSEE a enregistré 767.000 naissances, soit 17.000 de moins qu'en 2016. Ce qui montre que le nombre de naissances a baissé pour la troisième année consécutive, en raison, a-t-on expliqué, de la diminution de nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans (8,4 millions en 2017 contre 9,3 en 1995).

Les chiffres révèlent également que l'indicateur conjoncturel de fécondité a reculé pour la troisième année. Il y a 1,88 enfant par femme en 2017 (contre 1,92 en 2016) et les mariages sont en diminution de 5000 par rapport que l'année précédente. L'INSEE souligne que la France reste le pays européen le plus fécond, notant par ailleurs que le vieillissement de la population continue et les plus de 65 ans représentent désormais 19,6 % de la population contre 19,2 % début 2017.

Le nombre de décès a également augmenté (603.000) en 2017 avec 9.000 de plus que l'année précédente. Mais l'espérance de vie à la naissance est restée stable pour les femmes l'an passé à 85,3 ans, alors qu'elle a progressé à 79,5 ans pour les hommes (contre 79,3 en 2016).

Une autre étude publiée par la Direction des études du ministère de la Santé (Drees) a indiqué que le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, était de 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes en 2016 en France.

L'étude a précisé que l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans, qui s'établit à 10,5 ans pour les femmes et 9,4 ans pour les hommes, a augmenté au cours de cette période de respectivement 0,9 an pour les premières et de 0,8 an pour les seconds.

La France est proche de la moyenne européenne pour l'espérance de vie en bonne santé, rappelle-t-on.

SOMALIE

Explosion d'une mine au passage d'un convoi militaire à Mogadiscio

Un convoi des forces de sécurité somaliennes a roulé sur une mine dans la banlieue de la capitale Mogadiscio mardi, mais aucun blessé n'a été signalé, ont rapporté des médias locaux citant une source sécuritaire. Un agent de police a déclaré que le convoi avait roulé sur une mine dans le district de Wardhigley, à Mogadiscio, sans pouvoir confirmer s'il y avait des blessés ou non. "Nous avons reçu des informations concernant l'explosion d'une mine visant les forces de sécurité à Wardhigley, mais nous ne savons pas encore s'il y a des blessés ou des morts", a indiqué le policier. Mustaf Muhidin, commerçant à Harar-Yale, a déclaré que l'explosion était impressionnante et avait provoqué la panique dans le quartier. "Je me suis rendu sur les lieux mais n'ai vu aucune victime. Trois jours à peine avant cet incident, une attaque similaire avait fait des blessés parmi les forces somaliennes dans le district de Daynile, dans la capitale somalienne. Aucun groupe n'a revendiqué ces explosions, mais les insurgés shebab affiliés au réseau terroriste Al-Qaïda, mènent fréquemment ce type d'attaques contre les forces gouvernementales et les bases de l'Union africaine dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

BM/ACCIDENTS/ROUTE/RAPPORT

Une nouvelle étude met en lumière "les gains" de la diminution des accidents de la route

Une nouvelle étude de la Banque mondiale (BM), financée par l'organisation Bloomberg Philanthropies, met en lumière "les gains importants" que générerait la diminution des accidents de la route dans les pays à revenu faible ou intermédiaire , a indiqué la BM sur son site web.

Le rapport inaugure une nouvelle méthodologie pour estimer l'impact économique de la sécurité routière en se penchant plus particulièrement sur la situation de cinq pays à savoir la Chine, Inde, Philippines, Tanzanie et Thaïlande. Si nul n'ignore l'importance des décès et traumatismes imputables à la route, la relation entre accidents de la circulation et croissance économique demeurait jusqu'à aujourd'hui peu documenté.

C'est précisément l'objet de ce nouveau travail de recherche, qui s'efforce de démontrer, chiffres à l'appui, qu'en investissant dans la sécurité routière, un pays investit aussi dans son capital humain. Pour les pays qui n'investissent pas dans la prévention des accidents de la route, le manque à gagner s'élèverait entre 7 et 22 % du PIB par habitant sur une période de 24 ans.

Une estimation qui appelle les responsables publics à prioriser la sécurité routière et à y consacrer des investissements à l'efficacité éprouvée.

Le prix de l'inaction est extrêmement lourd, avec plus de 1,25 million de décès chaque année dans le monde, une productivité diminuée et des perspectives de croissance réduites.

Pays à revenu faible et intermédiaire: la mortalité routière frappe de plein fouet

La mortalité due à l'insécurité routière frappe davantage les pays à revenu faible et intermédiaire, qui concentrent 90 % du nombre total de décès imputables aux accidents de la route. La hausse des revenus dans de nombreux pays en développement a en effet conduit à une motorisation rapide, qui ne s'est pas accompagnée d'un renforcement adéquat des mesures de gestion et de réglementation en matière de sécurité routière. La mortalité sur les routes est particulièrement élevée dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les pays étudiés dans le rapport enregistraient en 2015, 34 décès pour 100.000 habitants , contre une moyenne de 8 personnes pour 100 000 dans les 35 pays de l'OCDE.

En outre, ce sont les actifs (15-64 ans) et, parmi eux, en particulier, les plus jeunes, qui payent le plus lourd tribut aux accidents de la circulation en termes de mortalité et d'invalidité permanente.

La réduction des décès dus aux accidents de la route peut doper la croissance économique

Comme le met en évidence le rapport, les accidents de la route ont pour conséquence d'amputer les perspectives de croissance à moyen et long terme parce qu'ils privent la population active d'adultes dans la fleur de l'âge et qu'ils font baisser la productivité du fait des blessures graves occasionnées.

En exploitant des données détaillées sur les décès et les indicateurs économiques de 135 pays, l'étude parvient à estimer qu'une réduction de 10 % de la mortalité routière entraîne en moyenne une augmentation de 3,6 % du PIB réel par habitant sur une période de 24 ans. Plus précisément, à l'horizon 2038, la réduction de moitié des décès et traumatismes dus aux accidents de la route pourrait accroître le PIB par habitant de 22 % en Thaïlande, 15 % en Chine, 14 % en Inde, et 7 % aux Philippines et en Tanzanie. Outre ces gains de PIB, les mesures de sécurité routière ont aussi pour effet d'améliorer le bien-être de la population. L'étude de la Banque mondiale quantifie ces gains pour les cinq pays analysés en fonction de plusieurs scénarios de réduction des risques. Les bénéfices sociaux, mesurés en dollars de 2005, varient entre 5 000 à 80 000 dollars en Tanzanie et 850 000 à 1,8 million en Thaïlande. Pour y parvenir, le rapport préconise un certain nombre de mesures citant entre autre la baisse et le contrôle des limitations de vitesse, la lutte contre l'alcool au volant, la généralisation du port de la ceinture de sécurité en recourant à des sanctions et des campagnes de sensibilisation, et l'intégration de l'enjeu de la sécurité routière à toutes les étapes de développement des infrastructures routières (planification, conception, exploitation).

Des arguments macroéconomiques de poids en faveur de la sécurité routière

Les accidents de la route tuent plus de 1,25 million de personnes dans le monde chaque année et pèsent lourdement sur l'économie, avec des conséquences délétères sur le potentiel humain. Les investissements dans la sécurité routière sont, à terme, plus que rentabilisés, et il est à espérer que ce nouveau rapport encouragera les gouvernements à prendre des mesures qui sauveront des vies, commente Michael Bloomberg, ancien maire de New York, entrepreneur et fondateur de l'organisation Bloomberg Philanthropies. Ce rapport, qui s'inspire des études sur l'impact des maladies, est la première initiative visant à estimer de manière systématique les gains économiques et sociaux potentiels de la réduction des accidents de la route dans les pays à revenu faible et intermédiaire, souligne José Luis Irigoyen, directeur principal du pôle mondial d'expertise en Transports et TIC de la Banque mondiale. Si l'on parvenait à faire diminuer l'insécurité routière, ce n'est pas seulement le secteur des transports qui en sortirait gagnant, mais l'ensemble du développement, puisque cette victoire aurait des retombées positives immédiates et de grande portée sur la santé publique, le bien-être des populations et la croissance économique. Depuis 12 ans, l'initiative de Bloomberg Philanthropies en faveur de la sécurité routière dans le monde a consacré 259 millions de dollars à des interventions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans la prévention des accidents de la route dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

CENTRAFRIQUE

Une crise humanitaire touche le nord-ouest du pays

Une grave crise humanitaire frappe la ville de Paoua, dans le nord-ouest de la Centrafrique, théâtre de combats entre groupes armés, où les réfugiés sont plus nombreux que les habitants. "Si tout se passe bien et que les combats cessent, la crise ne sera pas résolue avant plusieurs mois", prévient d'emblée Jean Ospital, coordinateur de l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) à Paoua. Selon le bureau humanitaire de l'ONU, Ocha, ils sont plus de 60.000 à être arrivés en quinze jours à peine dans cette ville qui compte normalement 40.000 habitants. Ils fuient les combats entre deux groupes armés rivaux, qui se battent pour le contrôle des checkpoints, une de leur principales sources de revenus dans cette région de transhumance vers le Tchad qui voit passer beaucoup de troupeaux, dont chaque tête est taxée. Pour la plupart, leur maison a été brûlée et ils ont fui en précipitation, laissant leur vie derrière eux. A Paoua, la priorité consiste à les loger, selon les ONG sur place. Les déplacés ont d'abord été dirigés dans des familles d'accueil, mais "la capacité d'accueil des familles hôtes de Paoua est déjà dépassée", a souligné début janvier Ocha. "Ils sont souvent plus de 40 déplacés par famille, ce qui va créer très rapidement des problèmes d'approvisionnement en eau et nourriture", avait de son côté prévenu MSF à la même période. Le Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a commencé, jeudi, à distribuer une aide alimentaire d'urgence aux déplacés.

APS

TIZI-OUZOU:

Nécessité d'un dépistage précoce des troubles comportementaux chez l'enfant

L'importance de la mise en en place d'une stratégie nationale de dépistage précoce des troubles comportementaux et du langage chez l'enfant a été soulignée par des psychologues mardi à l'université de Tizi-Ouzou.

Mme Yahiaoui Hassina, qui a présenté une communication à l'occasion du deuxième colloque national sur "Les problèmes de l'enfance dans la société algérienne, réalité et prise en charge" organisé par le département de psychologie, a observé qu'un dépistage précoce, avant la scolarisation, de ces troubles du comportement et du langage, offrira à l'enfant plus de chances de réussite dans son cursus scolaire. Si le dépistage de certains problèmes tel que les handicapes physiques (perte de la vue, de l'ouïe) et mentaux, sont précocement détectés du fait qu'ils soient visibles et ne peuvent échapper à la vigilance des parents, ceux du comportement et du langage, ne le sont malheureusement pas et se font généralement après la scolarisation de l'enfant, a-t-elle observée. La même intervenante a relevé, par ailleurs, que les psychologues qui exercent au sein des établissements scolaires, ne sont pas suffisamment formés pour faire le dépistage de ce type de troubles, à cela s'ajoute, un déficit en structures spécialisées dans la prise en charge et de suivi des enfants souffrants de ces problèmes, ainsi que l'absence de réseau de prise en charge psycho-médicale des cas dépistés qui prendrait le relais après le diagnostic, ce qui fait que les parents se retrouvent livrés à eux mêmes à la recherche de spécialistes. Citant de chiffres dont elle n'a pas précisé la source, elle a indiqué que la wilaya d'Alger ne compte que 9 centres psychopédagogiques, 36 classes destinées aux enfants aux besoins spécifiques et 34 autres classes pour les élèves souffrant de troubles du langage ajoutant que 10 000 enfants sont inscrits sur la liste d'attente pour être pris en charge.

La pris en charge précoce des enfants souffrants de troubles psychologiques permettront d'éviter de se retrouver à gèrera des troubles plus compliqués couteux en temps et en argent et protégerait l'enfant des pièges de violences tel que celui que présentent certains jeux comme la Baleine bleue, qui peut conduire au suicide, a-t-elle ajouté.

ORAN:

Moins de 10% des femmes diabétiques enceintes programment la conception...

Moins de 10% des femmes diabétiques enceintes à Oran programment la conception, a indiqué la chef de service de diabétologie à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre" d'Oran. "Les risques dans les grossesses diabétiques ne sont pourtant pas négligeables, en plus des fausses-couches", a souligné le Pr Bachaoui dans une déclaration à l'APS, faisant remarquer que les femmes se présentent souvent à l'unité de prise en charge de la grossesse diabétique après la conception.

"Pour minimiser les risques une préparation de trois mois avant la conception est nécessaire. Il est indispensable de stabiliser la glycémie de la maman", a-t-elle expliqué, indiquant que la prise en charge des futures mamans diabétiques est gratuite au niveau de l'unité de la prise en charge des grossesses diabétiques de l'EHUO, qui consacre les mardis de chaque semaine pour recevoir ces femmes sans rendez-vous et mobilise une équipe pluridisciplinaire: diabétologue et nutritionniste, en concertation avec le service de gynécologie du même établissement.

Les résultats de la prise en charge sont, dans l'ensemble, probants, a fait savoir le Pr Bachaoui, qui appelle les femmes diabétiques souhaitant concevoir à se faire suivre auprès d'un diabétologue.

"Il est possible de concilier diabète et grossesse avec une grossesse programmée", a-t-elle affirmé, déclarant "avec un bon équilibre glycémique avant même la conception et un suivi spécifique adapté pendant la grossesse, nous mettons toutes les chances du côté de la maman et de son enfant".

...Réception de l'hôpital des grands brûlés à la fin du semestre en cours

L'hôpital des grands brûlés d'Oran d'une capacité de 120 lits, deuxième du genre à l'échelle nationale après celui d'Alger, sera réceptionné à la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure sanitaire confiés à deux entreprises algériennes est de 80 pour cent. Ce projet sera livré en fin juin ou au plus tard en début juillet prochain, a-t-on indiqué.

Cette infrastructure sanitaire assure la prise en charge médicale de cinq spécialités dont les urgences, la chirurgie, la rééducation et le traitement continu, sachant que le coût global du projet est de plus de 2,11 milliards DA. Dans ce contexte, un montant de 400 millions DA a été alloué à l'équipement de cette infrastructure après l'achèvement de l'élaboration du cahier de charges et l'avis d'appel d'offres pour retenir l'entreprise chargée de l'équipement.

JIJEL :

43 cas d'hépatite A confirmés sur les 447 suspectés

Quarante-trois (43) cas d'hépatite A ont été confirmés sur les quatre cent quarante-sept (447) cas suspects dans la wilaya de Jijel a indiqué mardi le directeur de la santé et de la population M. Chaâbane Sidhoum.

S'exprimant sur les ondes de la radio locale, le même responsable a précisé que les cas confirmés jusqu'à ce jour sont localisés au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Kaous et Texenna soulignant que sept (7) cas sont hospitalisés à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia.

M. Sidhoum a estimé que la situation était "maitrisée", soulignant que la commission de wilaya de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) a procédé à la fermeture des sources de Hanecha et de Boujoujou Youcef ainsi que le réservoir de Boujou Salaheddine dans la commune de Texenna, identifiés comme étant "à l'origine de cette épidémie". De leur côté, les services de sécurité ont interdit aux camions citernes de s'approvisionner à partir de ces sources, a-t-il fait savoir.

Pour rappel, l'apparition des premiers cas d'hépatite A a été signalée dans les communes de Texenna , kaous et Jijel le 6 janvier dernier.

Un total 64 cas suspects de rougeole enregistrés à In Amenas

Un total de 64 cas suspects de rougeole, dont 8 cas confirmés ont été enregistrés au niveau de la ville de In Amenas (wilaya d'Illizi), a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière (MSPRH).

"Toutes les mesures pour palier à cette situation ont été prises conformément au dispositif en vigueur portant plan national de surveillance au cas par cas de rougeole", a précisé la même source. Il s'agit de la prise en charge médicale de tout cas suspect, l'hospitalisation des cas compliqués, la réalisation d'une enquête épidémiologique autour des cas, la pratique des prélèvements sérologiques et pharyngés pour chaque cas s spect et leur acheminement au laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie. Il concerne également la notification quotidienne des nouveaux cas avec un état global cumulatif (une fiche d'enquête pour chaque cas), et l'organisation d'une campagne de vaccination ciblant l'entourage des cas confirmés quel que soit leur statut vaccinal. Le ministère de la Santé a tenu à rappeler que 354 cas suspects de rougeole, dont 112 confirmés virologiquement ont été enregistrés au niveau national durant l'année 2017, dont 48 cas à Ouargla, 44 cas à Tiaret et 39 cas à Djelfa. Le MSPRH a soutenu que la meilleure protection contre la rougeole demeure la vaccination et que les parents des enfants âgés entre 6 et 14 ans peuvent encore les faire vacciner au niveau des structures de santé de proximité.

APS

MAL DE DOS : À QUOI BON PRENDRE DU PARACÉTAMOL ?

Le paracétamol n'aurait aucun effet sur le soulagement des douleurs lombaires, selon une étude du British medical journal.

Une étude qui vise à rouvrir le débat sur les recommandations de traitement des lombalgies.

Mal de dos : à quoi bon prendre du paracétamol ?

Un groupe de chercheurs de l'Université de Sydeney (Australie) a passé en revue 13 essais cliniques sur les douleurs lombaires et, selon leurs conclusions publiées dans le British medical journal, le paracetamol n'aurait aucun effet sur le soulagement de la douleur en cas de lombalgie.

Dans l'arthrose de la hanche ou du genou, ils ont trouvé une petite amélioration avec du paracétamol. Mais cet impact sur la douleur est si faible qu'il ne leur semble pas «cliniquement important».

En France, le paracetamol est l'antalgique que la Haute autorité de santé recommande en première intention pour le traitement de la douleur du patient ayant une lombalgie chronique «bien qu'il n'existe pas d'étude attestant de son efficacité antalgique dans cette indication» souligne la HAS qui recommande d'optimiser la posologie «en se conformant aux données de l'autorisation de mise sur le marché, soit jusqu'à 4 g par jour administrés en 4 prises systématiques.»

L'approbation universelle de paracétamol pour soulager la lombalgie pose question, selon les chercheurs, qui souhaitent que cette étude rouvre le débat sur les recommandations de traitement.

En France, la lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3eme cause de handicap chronique chez les 45-64 ans.

LES SENIORS GARDENT LE MORAL GRÂCE AUX LIENS SOCIAUX

La majorité des Français de plus de 55 ans ont le moral, selon une enquête réalisée par TNS Sofres pour Cogedim Club (résidences non-médicalisées adaptées aux seniors actifs). En effet 85 % d'entre eux se déclarent satisfaits de la vie qu'ils mènent.

Si les personnes de 55 ans et plus ont le moral, c'est essentiellement parce qu'ils sont entourés de leur famille et continuent à entretenir des liens amicaux. En effet, 92% d'entre eux maintiennent de bonnes relations avec leur famille et sont proches de leurs enfants qu'ils voient au moins une fois par semaine.

Mais le cercle de proximité ne se limite pas à la famille. Les résultats de cette enquête révèlent aussi que les commerçants de proximité représentent la deuxième source de contact pour les personnes âgées (78%), avant même les voisins (73%) et les amis (70%). Mais, les participants avouent aussi qu'il leur est plus difficile de faire de nouvelles rencontres que lorsqu'ils étaient plus jeunes. Ce constat est encore plus partagé après 70 ans. D'ailleurs, près d'un tiers des personnes interrogées déclarent ne plus avoir fait de nouvelles rencontres. Et que seul l'entourage proche permettait d'agrandir le cercle de leurs connaissances.

« Bien vieillir et être en bonne santé n'a de sens pour les seniors que s'ils sont en relation avec les autres. Les liens sociaux jouent un rôle majeur dans le bien-vieillir et dans l'éloignement de la perte d'autonomie.

Le lien social est le plus efficace des médicaments», rappelle le sociologue Serge Guérin, dans le compte rendu de l'enquête.

Rester actif pour garder le moral

Cette enquête dévoile aussi que les 55 ans et plus ont besoin de rester actifs pour être en forme et entretenir leur moral.

Plus d'un tiers d'entre eux (36%) ont effet déclaré qu'être au fait de l'actualité leur permet de rester dans le coup. Un quart des seniors de 55 ans et plus ont besoin de sortir pour se divertir (24%), de voyager (22%) ou de participer à des activités en commun, comme le bénévolat ou l'adhésion à une association (22%).

LES ALIMENTS GRAS INFLUENCERAIENT NOTRE HUMEUR

Un régime alimentaire trop gras a déjà été largement associé à une prise de poids et à des problèmes cardiovasculaires. Une étude de l'université de Louisiane (États-Unis) montre qu'une alimentation riche en graisses pourrait aussi causer des changements de comportement et des dépressions. Un phénomène lié, selon les chercheurs, à l'effet du gras sur la flore intestinale.

Une expérience menée sur les souris

Ces travaux, publiés dans la revue Biological Psychiatry, ont été menés sur des souris. Des rongeurs adultes non obèses nourris avec un régime alimentaire normal ont reçu une greffe du microbiote (flore intestinale) de souris ayant une alimentation riche en graisses ou normale.

Le comportement des souris a ensuite été observé. Celles qui ont reçu la flore de souris soumises au régime très gras ont montré, en plus de signes d'inflammation intestinale, de nombreux troubles du comportement comme de l'anxiété, des troubles de la mémoire et des comportements répétitifs.

Les aliments gras sont néfastes pour le cerveau

Conclusion : une alimentation riche en graisse est néfaste pour la santé du cerveau. Les modifications apportées à la flore bactérienne intestinale sont suffisantes pour modifier le fonctionnement du cerveau, même en l'absence d'obésité.

Des résultats qui confirment de plus anciennes études qui ont démontré, chez l'animal, que certaines souches bactériennes augmentent les comportements anxieux. Cette étude de Louisiane pourrait déboucher sur une utilisation potentielle du microbiome intestinal dans le traitement de troubles neuropsychiatriques.

SPORT : QUELLE ALIMENTATION ADOPTER POUR ÉVITER LA FATIGUE ?

Pendant le sport notre corps a besoin d'énergie. Il dépense de nombreuses calories. Et cela nous fatigue. Après la sensation de bien-être la fatigue s'installe. Mais une bonne hygiène alimentaire est une alliée précieuse.

Aborder son heure de gym le ventre vide, c'est le meilleur moyen de s'exposer à une fatigue importante, voire à une crise d'hypoglycémie. Et de craquer ensuite pour une religieuse au chocolat. Alors, avant voire pendant la séance de sport, on s'alimente et on s'hydrate. Quelques exemples.

Le footing du matin

Si vous courez au moins une heure tous les jours, commencez par ajouter des féculents (pâtes, riz, purée...) dans votre menu du soir. C'est la règle de base pour booster votre endurance : au fil de la nuit, votre organisme aura eu le temps d'assimiler ces glucides complexes en les digérant, et vos réserves énergétiques seront toutes prêtes à fonctionner.

Avant de partir, buvez un café, un thé ou de l'eau. Avalez quelques pruneaux, abricots secs ou même une barre de pâte d'amande. En courant, buvez de petites gorgées d'eau régulièrement. En cas de coup de pompe intense, croquez à nouveau quelques fruits secs.

L'heure d'aquagym entre midi et deux

Une demi-heure avant, croquez une barre de céréales ou quelques abricots secs.

Le match de tennis une fois par semaine

La digestion prend du temps. Et l'on ne peut pas bien jouer l'estomac plein. Si votre match hebdomadaire débute à 15 heures, avancez si possible l'heure du repas à 11 h 30. Et adoptez ce menu d'avant-compétition : 1 portion de viande maigre ou de poisson accompagnée de purée ou de pâtes et de légumes cuits (plus digestes), 1 yaourt nature, 1 compote et pourquoi pas, quelques biscuits secs. Ensuite, ne consommez plus rien jusqu'au match mais, durant la rencontre, buvez à chaque changement de côté.

La rando à vélo du week-end

Prenez un solide petit déjeuner afin d'être capable de maintenir votre effort au moins deux heures. Par exemple : thé ou café, 2 belles tranches de pain complet légèrement beurrées, 1 tranche de jambon ou 1 œuf, 1 yaourt nature, 1 kiwi. Pendant la balade, buvez toutes les 10 minutes par petites gorgées, en vous limitant à ½ litre par heure (quantité d'absorption maximale de l'organisme).

La séance de fitness deux soirs par semaine

Voici un sport qui demande un max d'énergie et un bon tonus musculaire. Pour être au top pour le pratiquer en fin de journée, faites un vrai repas à midi : crudités, plat chaud avec viande ou poisson, féculents et légumes, laitage. Avant de partir, ne mangez rien, buvez simplement de l'eau. Mais à l'heure du goûter, prenez une barre de céréales et un fruit pour constituer vos réserves en énergie. De cette façon, vous aurez déjà bien digéré avant d'aller vous défouler vers 19 heures ou 20 heures. Et pendant le cours, gardez près de vous une petite bouteille d'eau et buvez quelques gorgées tous les quarts d'heure.

Et après le sport ?

Après l'effort, réhydratez-vous avec une soupe (froide ou chaude) riche en minéraux. Et offrez-vous une tranche de pain et une salade complète (facile à préparer la veille) à base de riz complet, quinoa, boulgour, lentilles..., de blancs de poulet ou de saumon fumé, et de légumes.

Le pain brun complet, les pâtes complètes ou le riz basmati (à l'index glycémique bas) vous rassasieront durablement et le poulet ou le saumon (protéines) vous aidera à réparer et régénérer votre masse musculaire. Si vous avez bien transpiré, notamment après une longue rando à vélo, un match de tennis à rallonge..., il vous faut alors reconstituer vos réserves en eau en buvant par exemple une eau gazeuse riche en bicarbonates (type Saint-Yorre, Badoit...). Avalez 2 ou 3 verres durant le repas, car à jeun, les intestins fragiles peuvent en souffrir.

Sport et eau : le duo gagnant !

La sueur représente 70 à 80 % des pertes d'eau pendant et après l'effort. Et la sudation provoque également une perte de minéraux nécessaires au bon fonctionnement du corps.

Selon l'exercice pratiqué, la température et le taux d'humidité de l'air ambiant (gare aux salles surchauffées et mal ventilées !), la quantité de sueur produite augmente. Un match de tennis ou de football peut entraîner l'élimination de 3 à 4 litres d'eau.

C'est dire s'il est important de s'hydrater dès le début de l'exercice. Pour une activité sportive de moins d'une heure, boire de l'eau du robinet ou de l'eau minérale à raison de ½ litre par heure suffit.

En revanche, si l'effort se prolonge, mieux vaut enrichir sa boisson en glucides (jus de fruit) et en sel de cuisine.

PRÉVENTION ANTI-CANCER : MIEUX MANGER POUR SE PROTÉGER

5 fruits et légumes par jour

Leur intérêt dans la prévention contre le cancer n'est plus à démontrer. Les scientifiques sont même parvenus à établir une consommation minimum bénéfique s'établissant à 5 portions de fruits et légumes par jour, soit environ 400 g. Le pouvoir protecteur des végétaux tient à la combinaison de leurs différents composés phytochimiques.

De plus, leur apport en calories étant peu élevé, ils contribuent à diminuer le risque de surpoids, autre facteur de risque du cancer. Pour profiter au mieux de leurs bienfaits, mieux vaut privilégier les produits de saison et de proximité. Fruits et légumes n'ont en effet pas les mêmes vertus santé selon qu'ils ont poussé sous serre, à l'aide de produits chimiques, ou au soleil, en pleine terre.

Consommer des fibres contre le cancer colorectal

Il est aujourd'hui prouvé qu'une alimentation riche en fibres alimentaires diminue le risque de cancer colorectal. Ces fibres sont évidemment présentes dans les fruits et les légumes, mais aussi dans les céréales complètes (riz, pain, pâtes) et les légumineuses, type haricots secs, pois chiches ou encore lentilles. Noter que ces dernières sont les plus digestes des légumes secs. Quoi qu'il en soit, si vous avez des intestins sensibles, mieux vaut augmenter très progressivement la part des fibres dans votre alimentation.

topsante.fr

GUINÉE-BISSAU

Le président José Mario Vaz accepte la démission de son Premier ministre

Le président bissau-guinéen, José Mario Vaz, a accepté la démission de son Premier ministre, Umaro El Mocktar Sissoco Embalo, en poste de chef du gouvernement depuis le 18 novembre 2016. Sissoco Embalo avait présenté sa démission le 12 janvier pour faciliter le dialogue entrepris avec les acteurs politiques et sociaux, sous les auspices des partenaires internationaux, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), a indiqué un décret rendu public mardi soir à Bissau.

Ce dialogue fait partie des principaux points de la "Feuille de route" adoptée lors du 52-ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et destinée à mettre fin à la crise politico-institutionnelle en Guinée-Bissau.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé en septembre aux protagonistes de la crise de "lancer un véritable dialogue", notamment sur une révision de la Constitution.

Des dirigeants des différentes confessions religieuses bissau-guinéennes ont entamé il ya plusieurs semaines une série de contacts avec les dirigeants politiques en vue de régler la crise politique qui sévit depuis plus de deux ans en Guinée-Bissau. Cette demande de médiation a été faite par le président José Mario Vaz.

José Mario Vaz a demandé aux dirigeants des églises et des mosquées bissau-guinéennes de faire en sorte que les parties concernées par la crise qui affecte le pays se comprennent afin que la feuille de route pour les négociations puisse être accomplie. La feuille de route, que le président Vaz a présentée lors du dernier sommet des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), prévoit la nomination d'un nouveau gouvernement de consensus et la réadmission sans condition par le PAIGC des 15 députés exclus.

RD CONGO

4 morts dans des combats armée-milices dans le sud-est du pays

Des combats ont opposé l'armée congolaise à des milices dans le sud-est de la République démocratique du Congo, près du lac Tanganyika, faisant quatre morts, dont trois assaillants et un militaire ont indiqué mardi des sources militaires.

Les rebelles yakutumba - du nom d'un ex-officier de l'armée congolaise qui a rejoint la rebellion - ont attaqué mardi à l'aube une position d'un régiment près de Baraka, sur la rive du lac, dans la province du Sud-Kivu, selon une source militaire. Le bilan est de quatre morts, dont trois assaillants et un militaire, a-t-on ajouté de même source. "On ne donne pas le bilan pour le moment étant donné que les combats vont se poursuivre, on ne donnera le bilan qu'à la fin des opérations", a indiqué le porte-parole de l'armée dans la province du Sud Kivu, le capitaine Dieudonné Kasereka. Par ailleurs, cinq personnes ont été tuées dimanche dans des affrontements entre l'armée et le groupe rebelle Maï-Maï dans la province voisine du Tanganyika, a rapporté le site de la radio de l'ONU, Okapi.

"Parmi les morts, on compte deux miliciens et trois civils, parmi lesquels figurent un chef traditionnel et son fils", selon cette même source.

NIGERIA

Trois morts dans une attaque du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est

Trois personnes ont été tuées et deux gravement blessées dans l'attaque d'un village par des éléments du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, ont déclaré mardi des sources sécuritaires et des habitants.

Des hommes armés de Boko Haram à moto et à vélo ont envahi lundi vers 23H30 (22H30 GMT) en grand nombre le village de Pallam", dans l'Etat de l'Adamawa, a affirmé un chef local, Maina Ularamu.

"Trois personnes ont été tuées et deux, gravement blessées, (ont été emmenées) à l'hôpital", tandis que les assaillants ont brûlé plusieurs maisons et commerces et pillé des vivres", a-t-il précisé.

Selon ce notable, l'une des victimes était un commerçant qui dormait à l'intérieur de son magasin et a refusé d'ouvrir la porte quand ils le lui ont demandé.

"Ils l'ont brûlé avec le magasin", a expliqué M. Ularamu.

"Ils se sont ensuite dirigés vers le dispensaire où ils ont tué le gardien, emportant tout le matériel médical avant d'incendier le dispensaire".

Un habitant, David Migrai, a confirmé l'attaque qui a duré jusqu'à 3H00 du matin.

Les insurgés "ont brûlé plusieurs boutiques et de nombreuses maisons", a-t-il dit.

"En sortant du village, ils sont tombés sur un groupe de miliciens (anti-Boko Haram, ndlr) patrouillant dans le village de Kuda, avec qui il y a eu des échanges de tirs tuant deux assaillants", a ajouté M. Migrai.

L'Etat d'Adamawa avait connu un progressif et fragile retour au calme depuis 2015, contrairement à l'Etat voisin du Borno, épicentre du conflit qui n'a connu aucun répit. Mais récemment, les attaques terroristes ont repris dans cette région frontalière du Cameroun le long de laquelle s'étirent les monts Mandara et la forêt de Sambisa, où sont retranchés de nombreux éléments de Boko Haram.

Le groupe terroriste a en outre multiplié les raids, les tueries et les attentats de manière quasi quotidienne dans tout le nord-est du pays depuis début janvier.

Boko Haram mène une insurrection depuis 2009 pour la création d'un Etat islamique dans le nord-est du Nigeria, des violences qui ont fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés.

Début janvier, des soldats de la Force multinationale mixte (FMM, force militaire régionale contre Boko Haram) ont lancé une grande offensive contre les deux factions du groupe terroriste Boko Haram et leurs dirigeants dans leurs bastions du nord-est du Nigeria.

DÉMOCRATIE

Le Sahara occidental occupé, un territoire « non libre », affirme Freedom House

Le Sahara occidental occupé a été maintenu dans le classement des territoires "non libre", où le respect des droits politiques et civiques a enregistré un recul important l'année dernière, selon un rapport de l'ONG américaine Freedom House, publié mardi à Washington.

En 2017, le Sahara occidental occupé n'a enregistré aucun progrès en matière de respect de libertés démocratiques, selon le classement annuel de cette ONG qui attribue à ce territoire, sous colonisation marocaine, un score global de 4 points sur cent (4/100), l'un des plus mauvais au monde.

En 2016, les territoires occupés du Sahara occidental avait obtenu le même score, qui dénote selon ce classement, d'une nette dégradation en matière de respect des libertés civiles et des droits politiques.

Le territoire a cumulé également les deux plus mauvais scores concernant le respect des libertés civiles et les droits politiques, soit une notation de 7/7 pour ces deux indicateurs examinés par le rapport, et qui déterminent le degré de libertés démocratiques dans un pays donné.

La notation pour ces deux indicateurs est établie sur ordre décroissant de 1 à 7 où le score 1 (un) représente un degré maximal de liberté et le 7 (sept) le plus mauvais score.

Freedom House a encore intégré cette année le Sahara occidental dans le classement des territoires " non indépendants ", s'alignant ainsi sur la position du Département d'Etat américain qui avait maintenu fin 2016 ce territoire dans la liste des dépendances, dont " la souveraineté reste à déterminer ".

Le rapport détaillé sur la situation des libertés au Sahara occidental occupé sera publié incessamment, promet Freedom House.

La démocratie dans le monde est en crise

L'ONG, note par ailleurs, l'énorme érosion des libertés dans le monde, en soulignant que la " démocratie a fait face en 2017 à l'une de ses plus graves crises depuis des décennies ".

Au total 71 pays ont enregistré en 2017 une nette baisse en matière de respect de libertés contre seulement 35 pays ayant réalisé des progrès dans ce sens, selon ce rapport établi par cent analystes et une trentaine de conseillers.

Il s'agit de la 12ème année consécutive, ayant été grandement marquée par un recul de la démocratie dans plusieurs pays du monde, s'inquiète Freedom House.

En 2017, année couverte par le rapport, il a eu 88 "pays libres", 58 pays " partiellement libres" et 49 " non libres".

"La démocratie est en crise.

Les droits politiques et libertés civiles dans le monde se sont détériorés en 2017 ", commente Michael J. Abramowitz, président de Freedom House.

L'ONG souligne que les défis au sein des Etats démocratiques ont contribué à la montée du populisme qui adopte des politiques anti-migratoire et donne peu de latitude aux libertés civiles.

En Europe, les dirigeants populistes de droite ont obtenu des sièges parlementaires en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche.

Bien qu'ils aient été tous exclus du gouvernement à l'exception de l'Autriche, leur succès aux urnes a contribué à affaiblir les partis politiques établis que ce soit de droite ou de gauche, constate Freedom House.

L'EGYPTE:

Lancement prochain de la construction d'une «grande ville» industrielle

L'Egypte lancera prochainement la construction d'une "grande ville" industrielle spécialisée dans le textile et l'habillement, a annoncé mardi l'agence Ecofin.

Le ministre égyptien de l'industrie et du commerce extérieur, Tarek Kabil, avait précisé, lundi selon la même source, que la future méga-cité industrielle du textile et de l'habillement sera bâtie sur une superficie de 3,1 millions de mètres carrés dans la ville d'Al-Sadat.

La ville contiendra 568 usines pour 2 milliards de dollars (mds USD) de capitaux à investir pendant sept ans, dont 87% issus d'investissements étrangers et 13% d'investissements nationaux, a expliqué le même responsable.

Ajoutant, par ailleurs, que cette cité industrielle offrira 160.000 opportunités d'emplois, avec une production annuelle d'une valeur globale estimée à 9 mds USD. La construction de cette ville industrielle a été attribuée au groupe chinois Man Kay qui bénéficie d'une longue expérience dans les investissements dans le secteur des textiles, avec près de 25 filiales.

Le projet comprendra cinq phases, dont la première phase sera achevée en 2020 avec 57 usines et des investissements d'une valeur de 230 millions de dollars. Tandis que la dernière phase devrait être achevée en 2024.

APS

ROUMANIE :

Le ministre de la Défense nommé Premier ministre par intérim

Le président roumain Klaus Iohannis a nommé mardi le ministre de la Défense en fonction, Mihai Fifor, au poste de Premier ministre par intérim suite à la démission du chef du gouvernement.

M. Iohannis a annoncé avoir accepté la démission du Premier ministre Mihai Tudose et convoquera mercredi des consultations avec les partis politiques parlementaires pour la formation d'un nouveau gouvernement. M. Fifor, 47 ans, est devenu ministre de l'Economie en juin 2017 et a été nommé ministre de la Défense en septembre de la même année.

D'après la Constitution du pays, le chef d'Etat doit nommer un autre membre du gouvernement au poste de Premier ministre par intérim jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé dans la période de 45 jours au maximum.

M. Tudose a dû démissionner, le leadership du parti social-démocrate, au pouvoir, ayant décidé de le priver de son soutien politique.

PALESTINE/ISRAËL/CONFLIT

Le Conseil central de l'OLP demande à la direction palestinienne de suspendre la reconnaissance d'Israël jusqu'à ce que ce dernier reconnaisse l'Etat de Palestine

Le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), internationalement reconnue comme la représentante de tous les Palestiniens, a demandé que la direction palestinienne suspende la reconnaissance d'Israël jusqu'à ce que ce dernier reconnaisse l'Etat de Palestine dans les frontières d'avant 1967, c'est-à-dire avant l'occupation des Territoires palestiniens et la prise de El Qods-Est.

Les quelque 90 membres du Conseil ont stipulé qu'Israël devrait aussi révoquer l'annexion d'El Qods-Est et stopper la colonisation en Cisjordanie et à El Qods-Est.

Ils ont réclamé l'arrêt de la coordination avec Israël dans le domaine de la sécurité. "L'OLP n'est plus liée par les obligations des accords d'Oslo", ont-ils dit.

Ces mesures se veulent la riposte à la décision annoncée le 6 décembre par le président Donald Trump de considérer El-Qods comme la capitale d'Israël, mais aussi, plus généralement, aux positions adoptées par l'administration américaine dans le conflit israélo-palestinien ainsi qu'aux projets qui lui sont prêtés.

L'OLP refuse désormais l'administration Trump pour médiatrice de la paix, a décidé le Conseil central.

"L'affaire du siècle s'est transformée en claque du siècle", avait tonné le president Mahmoud Abbas Time out

UA/ETATSUNIS

L'ECOSOCC de l'UA dénonce les propos désobligeants de Trump

Le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) de l'Union Africaine (UA) a dénoncé les propos désobligeants du président américain Donald Trump.

Le conseil a déclaré dans un communiqué publié mardi avoir été extrêmement choqué par le mot grossier utilisé par M. Trump qui a qualifié les pays africains de "pays de merde".

"Nous notons que ce langage est mauvais et ne reflète pas la stature du président des Etats-Unis", a souligné le conseil, ajoutant : "En Afrique, nous respectons profondément les personnes âgées et le langage qu'elles utilisent devrait être respectueux et bénéficier à la position qu'elles occupent.

Le président des Etats-Unis est un homme âgé et devrait toujours se rappeler qu'il doit agir comme tel". Le conseil a appelé tous les groupes citoyens, organisations religieuses, universitaires et acteurs de la vie civique à condamner ce langage.

Les citoyens du monde entier devraient être respectés pour ce qu'ils sont et désignés dans un langage approprié et respectueux.

Continuer à propager le racisme par le biais du langage dans le monde, c'est alimenter les comportements violents que nous voyons dans le monde.

"Nous demandons que le président américain considère avec sérieux le retrait de cette déclaration et publie des excuses publiques à tous les Africains et descendants africains du monde", a insisté le communiqué.

Le conseil a noté que le président devrait "se rappeler que les contributions sociales, économiques et culturelles des Africains aux Etats-Unis sont parmi les plus élevées.

Les Etats-Unis comptent un grand nombre d'Africains professionnels qui ne correspondent pas à la description qu'il a faite".

L'ECOSOCC, organe qui valorise et popularise l'Agenda 2063, tend à bâtir une Afrique et un monde éthiques basés sur les valeurs, et nous appelons le président américain à adopter cette aspiration, a ajouté l'ECOSOCC dans son communiqué.

ONU :

Guterres assistera à la cérémonie d'ouverture des JO d'hiver en Corée du Sud

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait savoir mardi qu'il assisterait à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver en Corée du Sud.

"Il est par ailleurs encourageant pour moi que la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord, NDLR) ait décidé de participer aux prochains Jeux olympiques d'hiver en République de Corée (Corée du Sud, NLDR).

J'assisterai personnellement à la cérémonie d'ouverture", a déclaré le secrétaire général au cours d'une réunion informelle de l'Assemblée générale de l'ONU, au cours de laquelle il a énuméré ses priorités pour l'année 2018.

"Nous devons nous appuyer sur les moindres signes d'espoir, et élargir nos efforts diplomatiques pour parvenir à une dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne dans une perspective de sécurité régionale", a-t-il affirmé.

"Je salue la réouverture des canaux de communication inter-coréens, notamment entre forces armées.

Il s'agit d'un élément essentiel pour réduire les risques d'erreurs de jugement ou de malentendus, ainsi que pour faire baisser les tensions", a-t-il ajouté.

M. Guterres a indiqué que l'un de ses priorités en 2018 serait de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, "afin d'éviter de marcher comme des somnambules vers une catastrophe".

Il a également salué "les décisions fermes prises par le Conseil de sécurité en réponse aux essais nucléaires et aux tirs de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée".

Ces décisions "doivent être pleinement appliquées", a-t-il souligné.

ONU/PAIX

Les missions de maintien de la paix sont confrontées à des défis sans précédent

Les missions de maintien de la paix de l'ONU sont "confrontées à des défis sans précédent", a averti mardi le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

"Souvent mal équipés, nos Casques bleus sont maintenant délibérément pris pour cible.

Cette situation ne peut pas durer", a-t-il déclaré lors d'une réunion informelle de l'Assemblée générale de l'ONU.

Parlant de ses priorités pour cette année, M. Guterres a reconnu que les missions de maintien de la paix de l'ONU "sont de plus en plus souvent déployées dans des environnements difficiles, où il n'y a pas vraiment de paix à maintenir".

"Un plan d'action est en train d'être préparé à cet effet par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Mais nous n'y arriverons qu'avec davantage de soutien et d'engagement de la part de tous les Etats membres", a-t-il souligné.

"Il est essentiel que la communauté internationale soutienne les efforts de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, notamment lorsque les modèles traditionnels de maintien de la paix s'avèrent insuffisants", a affirmé le Secrétaire général.

"Garantir l'efficacité et le financement de l'Architecture africaine de paix et de sécurité est une nécessité stratégique globale", a-t-il dit.

M. Guterres a également exprimé sa détermination à "améliorer les performances des missions de maintien de la paix, pour mieux nous protéger, et mieux protéger les populations que nous aidons".

Il a également remercié les pays qui contribuaient aux missions de maintien de la paix de l'ONU pour leur "générosité", en envoyant des troupes ou des forces de police, tout en rendant hommage "à tous ceux qui ont donné leur vie dans l'exercice de leur devoir".

POLOGNE:

Les juges de la Cour suprême contre les réformes judiciaires

L'ensemble des juges de la Cour suprême polonaise a à son tour dénoncé mardi comme "inconstitutionnels" les vastes changements du système judiciaire introduits par le parti conservateur nationaliste au pouvoir en Pologne.

Les nouvelles lois en vigueur sur la Cour suprême, sur le Conseil national de la magistrature et sur les tribunaux de droit commun ont été "préparées en violation des règles fondamentales de création de la loi", selon une déclaration adoptée par l'Assemblée générale des juges de la Cour suprême.

Soixante-neuf d'entre eux l'ont avalisée, avec trois voix contre et trois abstentions.

Nombre de nouvelles dispositions "contredisent les normes de la Constitution de la République polonaise, violent le principe de la séparation des pouvoirs, l'indépendance des tribunaux et des juges et l'inamovibilité des juges", souligne ce texte publié sur le site de la Cour suprême.

La nouvelle loi approuvée en décembre par le président Andrzej Duda met terme au mandat de près de la moitié des juges de la Cour, dont sa présidente Malgorzata Gersdorf.

Cette dernière avait dénoncé un "coup de force" contre son institution.

Vendredi, le président du Conseil national de la magistrature (KRS) Dariusz Zawistowski a décidé de démissionner "en signe de protestation" contre la réforme controversée du système judiciaire en Pologne.

Le Conseil de la magistrature est un organe censé garantir l'indépendance de la justice.

Les dernières réformes risquent, selon leurs critiques, de réduire cette indépendance au profit des pouvoirs législatif et exécutif.

L'adoption de lois controversées a plongé la Pologne dans une profonde crise politique.

Varsovie est accusé par Bruxelles de non-respect de l'Etat de droit.

Le 20 décembre, après des mois de mises en garde, la Commission européenne a déclenché contre la Pologne une procédure sans précédent, pouvant aller jusqu'à priver le pays de ses droits de vote dans l'UE s'il ne renonce pas à ces réformes controversées.

Le nouveau Premier ministre conservateur polonais Mateusz Morawiecki a déclaré récemment espérer "expliquer" à la Commission européenne les fondements de la réforme sans devoir faire "des concessions".

APS

ALGÉRIE - MONDE MUSULMAN

Bouhadja : « L'Algérie demeure fidèle à ses principes et attachée à la paix et à la sécurité internationales »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a réitéré, mardi à Téhéran (Iran), que "l'Algérie demeurait fidèle à ses principes, engagée par les chartes et résolutions internationales et attachée à la paix et à la sécurité internationales et au règlement des conflits par les voies pacifiques".

Dans son allocution lors des travaux de la 13e session de l'Union interparlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), M. Bouhadja a réaffirmé que "l'Algérie demeurait fidèle à ses principes, engagée par les chartes et résolutions internationales et attachée à la paix et à la sécurité internationales, au règlement des conflits par les voies pacifiques et à la non ingérence dans les affaires internes des pays".

Soulignant que "le Monde musulman est confronté à des défis majeurs dont le terrorisme et le crime transfrontalier" le président de l'APN a appelé à "la conjugaison des efforts pour leur faire face et éliminer les causes de leur propagation".

Le terrorisme et l'extrémisme violant sont "un phénomène en recrudescence au regard des sources, tenants et terreau de propagation dans les pays fragilisés par la division et les conflits, d'où l'importance de plus de vigilance et la consolidation des dispositions stratégiques et sécuritaires, a-t-il déclaré mettant en avant l'impératif d'oeuvrer pour la cohésion sociale, le renforcement de l'immunité interne, l'élimination des risques d'intervention étrangère et la préservation de l'unité nationale".

M. Bouhadja a rappelé que "l'Algérie a été confrontée durant une décennie entière à la barbarie du terrorisme dans un silence international assourdissant et a réussi a mettre en échec ces plans machiavéliques grâce à une approche nationale, basée sur le respect de la loi et des droits de l'Homme et grâce à la clairvoyance du président de la République Abdelaziz Bouteflika, qui a instauré les valeurs de paix à travers un référendum sur la concorde civile et la réconciliation nationale".

Cette démarche, a-t-il ajouté "a permis de consolider les constantes de l'identité nationale et d'ouvrir la voie aux chantiers de la réforme qui ont englobé les amendements constitutionnels, le renforcement de la démocratie participative, la séparation des pouvoirs et la consécration de l'indépendance de la Justice, la promotion de la gouvernance et des libertés individuelles et collectives en concrétisation de l'Etat de droit".

La décision du transfert de l'ambassade des Etats Unis à Al Qods vise à ancrer l'occupation

Rappelant, par ailleurs, "les défis auxquels est confronté le monde musulman sur plusieurs fronts et dont le niveau de gravité a atteint la transgression des convenances et lois internationales", le président de l'APN a évoqué "la décision unilatérale des Etat Unis de transférer son ambassa à Al Qods et de la reconnaître capitale de l'entité sioniste".

Estimant que cette décision "vise à ancrer et étendre l'occupation" sioniste, il a indiqué que "ce pays, qui était hier encore parrain de la paix dans la région est devenu ainsi allié de l'Etat d'occupation".

Pour M. Bouhadja, "cette décision dénote d'une planification orchestrée pour entraver les efforts de l'Autorité palestinienne dans le processus de paix et la défense des droits historiques et légitimes du peuple palestinien frères à l'exercice de sa souveraineté sur son territoire et à l'établissement de son Etat indépendant suivant les frontières de 1967 avec Al Qods pour capitale".

Le président de l'APN a indiqué que "les positions internationales au sein du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU ont démontré le rejet international de cette décision en tant que menace pour la sécurité et la paix internationales et violation de la légalité internationale et des droits légitimes irrévocables du peuple palestinien", appelant les Etat Unis à "reconsidérer cette décision unilatérale au service de la sécurité et de la paix internationales et en application de la légalité internationale".

Il a affirmé, dans ce sens, que "l'UPCI a été créé essentiellement pour défendre la cause palestinienne qui est pour nous tous une cause centrale", soulignant que la dernière menace s'inscrit dans le cadre d'une longue série visant à entraver les initiatives de paix dans le Moyen Orient et maintenir un foyer de tension permanent pour tarir les capacités de la région et consacrer son sous développement et sa dépendance".

"La Palestine est une cause humanitaire qui interpelle les consciences à travers le monde", a-t-il ajouté mettant en avant la nécessité de "répondre au peuple palestinien qui revendique son droit à vivre en paix et en dignité sur son territoire et la libération de ses prisonniers, le retour de ses exilés et l'arrêt des colonies", exhortant, par la même occasions les Palestiniens "à consolider la réconciliation nationale au mieux des intérêts suprêmes du peuple palestinien".

A cette occasion, le président de l'APN a salué la déclaration d'Istanbul qui a sanctionné les travaux du Sommet islamique extraordinaire sur El-Qods, tenu le 13 décembre 2017, ainsi que "les positions honorables de la majorité des parlements du monde vis-à-vis de la cause palestinienne".

"Notre responsabilité historique, en tant que représentants et porte-paroles de nos peuples et leurs aspirations à la préservation de la souveraineté nationale, à la protection des lieux sacrés, au raffermissement de la paix et de la sécurité et à la concrétisation du développement et de la prospérité, nous imposent des positions de solidarité en faveur du peuples palestinien afin de déjouer les plans sionistes visant la judaïsation d'El-Qods", a soutenu M. Bouhadja.

Il a plaidé dans ce sens pour "la mobilisation du soutien international en faveur de positions unifiées dans tous les cadres parlementaires bilatéraux et multilatéraux en intégrant la cause palestinienne comme question urgente et permanente lors de toutes les sessions de l'union interparlementaire (UIP) et réunions des unions et associations interparlementaires régionales et régionales".

Par ailleurs, le président de l'APN a indiqué que "le génocide, l'épuration ethnique, la persécution et la déportation forcée constituent des pratiques graves dont souffrent les Rohingyas de confession musulmane", réitérant l'appel à "leur protection du génocide", partant du "devoir religieux et humains.

Il a prôné, à ce propos, l'encouragement des initiatives du dialogues entre les religions, les cultures et les civilisations, la non-politisation des croyances et la consécration de la citoyenneté".

PUBLICITÉ

ALGÉRIE-ALECSO

M. Mihoubi s'entretient avec le DG d'Alecso du renforcement de la coopération culturelle

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi s'est entretenu mardi à Alger avec le Directeur général de l'Organisation Arabe de l'Education, de la Culture et des Sciences (ALECSO), Saud Hilal Al-Harbi, des moyens de renforcer la coopération culturelle entre l'Algérie et cette organisation.

Le ministre de la Culture a indiqué avoir évoqué avec M. Hilal Al-Harbi -en visite de travail en Algérie- «les projets à réaliser pour le développement de la culture arabe en associant tous les acteurs (experts, société civile..)», citant pour exemple le Centre arabe d'archéologie que «l'Algérie s'est engagé à réaliser». Situé à Tipasa, le Centre arabe d'archéologie -lancé en 2003- devait être réceptionné en mai 2015. M. Mihoubi a ajouté avoir abordé avec le DG d'Alecso, le rôle «efficace et efficient» de l'Algérie au sein de l'organisation notamment dans les différents projets et manifestations initiés par l'Alecso, outre les questions relatives à la langue et au patrimoine. Pour sa part, le DG d'Alecso a indiqué que ses entretiens avec le ministre de la Culture ont porté également sur les questions liées à la «sécurité linguistique» et à la «protection de l'identité arabe», mettant l'accent par la même occasion sur la nécessité, pour les pays arabes, de «promouvoir une culture arabe qui respecte les droits de l'Homme» et la diversité culturelle. M. Hilal Al-Harbi a salué l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, appelant les pays arabes à «tirer profit» de cette dernière.

ALGERIE-HONGRIE

Le public médéen conquis par la musique folklorique hongroise

Le public Médéen a vibré, mardi soir, au rythme de la musique folklorique hongroise, lors d'une belle prestation de la troupe d'amitié algero-hongroise à la salle de spectacle de l'annexe de l'université Yahia Fares, sise au quartier Msallah.

L'assistance, composée essentiellement de jeunes et de quelques familles, a été gratifiée durant près d'une heure et demi de spectacle d'un florilège de chants, de danses et de musiques hongroises, superbement interprété par les membres de la troupe d'amitié algero-hongroise, conduite par Nagy Janos.

La troupe, qui a opté pour un style léger et des apparitions de courtes durée, a réussi à surmonter le handicape de la langue et capter, dès l'entame du spectacle, l'attention du public qui à plonger rapidement dans l'ambiance très rythmée qui a envahi la salle, réagissant au fur et à mesure que le rythme augmente.

Le spectacle, organisé sous forme d'une suite de mini-spectacles de quelques minutes, retrace deux cent ans d'histoire de la Hongrie avec en toile de fond le combat mené par son héros, Kossus Lajos, dont le parcours et le destin ressemblent à celui de l'Emir Abdelkader. La troupe d'amitié algero-hongroise a tenu à rendre hommage à ces deux grands hommes à travers ce spectacle, a confié à l'APS Nagy Janos. «Ces deux symboles du nationalisme méritent un tel hommage. Ils continueront de nourrir les relations fortes et solides qui unissent les deux pays», a-t-il relevé, poursuivant : «L'histoire de ces deux héros

nationaux vient rappeler la profondeur de ces liens, qui remonte au temps où l'Algérie et la Hongrie constituaient respectivement les portes sud et porte ouest de l'empire ottoman».

Il y avait, en cette soirée de mardi, du chant patriotique, du folklore populaire, des balades et des sérénades, mais aussi, de la danse orientale et tsigane, dont le rythme et la succession ont finis par enflammé le jeune public, ravi de découvrir une autre culture et de nouvelles sonorités.

PATRIMOINE

L'inscription par l'Unesco du Raï au patrimoine mondial est en «bonne voie»

L'inscription par l'Unesco du genre Raï comme chant populaire d'Algérie au patrimoine mondial est en «bonne voie», a affirmé mardi à Oran le professeur Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence intitulée «Autour de l'œuvre de Mouloud Mammeri» qu'il a animée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran à l'occasion du centenaire de la naissance de cet écrivain, Slimane Hachi a indiqué que «le dossier de l'inscription du Raï est en cours d'examen par les différents organes et experts de l'Unesco, et doit suivre toutes les étapes d'évaluation, comme tous les dossiers de demande d'inscription au patrimoine mondial».

Slimane Hachi a souligné, concernant le raï, qu'«il s'agit d'un genre pratiqué dans de nombreuses localités de l'Ouest algérien, mais qui est commun à tout le pays», rappelant que le raï est une pratique culturelle ancienne dont l'origine est le bedoui qui existe depuis des siècles.

«Notre démarche vise à le classer dans son historique, dans ses changements, ses mutations, comme il se transmet d'une génération à l'autre», a-t-il souligné. Le directeur du CNRPAH a fait savoir que deux autres dossiers ont été transmis à l'Unesco, en mars 2016. Il s'agit de l'art de distillation d'eau de rose et de fleurs du bigaradier «taqtar», une pratique en cours à

Constantine et dans de nombreuses régions d'Algérie, ainsi que le métier de «kialine el ma» (mesureurs de l'eau). Un autre dossier devait être déposé auprès de l'Unesco pour son inscription au patrimoine universel. Il s'agit du couscous, plat traditionnel commun à toute la région de l'Afrique du Nord. Dans sa conférence, Slimane Hachi a tenu à rendre hommage à Mouloud Mammeri, premier responsable algérien de l'ancêtre du CNRPAH, qui était écrivain, mais aussi anthropologue et dont les travaux ont été à l'origine du classement de l'Ahelil de Gourara au patrimoine universel de l'humanité par l'Unesco.

HOMMAGE

Pour Mouloud Mammeri, l'anthropologie est une science et un instrument de libération

Le chercheur et anthropologue Mouloud Mammeri, considérait l'anthropologie comme une science et un instrument de libération, a indiqué, mardi à Oran, le professeur Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Animant une conférence sur l'œuvre de Mouloud Mammeri (1917-1989), organisée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de ce chercheur et écrivain, Slimane Hachi a mis l'accent sur l'œuvre scientifique de Mouloud Mammeri et sa contribution à l'émergence et au développement de l'anthropologie en Algérie. Le conférencier a, dans ce cadre, insisté sur le travail titanesque de Mouloud Mammeri en anthropologie, déclarant «c'était un chercheur qui s'intéressait à la culture vécue qui était, à une certaine époque, décriée».

Pour l'orateur, «Mouloud Mammeri s'était rendu compte que l'anthropologie est une science et un instrument de libération, un instrument de rencontre de soi et c'est à cela qu'il a consacré sa vie durant. C'est ainsi qu'il a pu réunir une équipe de recherche pluridisciplinaire pour étudier l'Ahelil de Gourara, un groupe de l'erg occidental au Sahara».

Les travaux de ce groupe de recherche a, sous la conduite de Mouloud Mammeri, réussi à conclure que cette région était caractérisée par une vie religieuse intense et spécifique, la persistance d'une hiérarchie sociale et traditionnelle encore à l'œuvre, ainsi qu'une activité anthropologique, poétique et musicale, a-t-il rappelé.

Selon le conférencier, Mouloud Mammeri a découvert que ces trois éléments étaient en harmonie et produisaient du sens et de l'organisation. Cette étude a, d'ailleurs, suscité l'intérêt de l'UNESCO sur les chants de l'Ahelil de Gourara et a même enregistré et produit un disque 78 tours. Fort de cette expérience Mouloud Mammeri voulait multiplier l'expérience sur d'autres groupes en organisant une table ronde sur la littérature orale, une table ronde qui restera dans les annales, a encore évoqué le conférencier. «Cette rencontre a regroupé une quinzaine de spécialistes pour réfléchir sur le devenir de cette littérature et le travail que nous faisons aujourd'hui fait partie des recommandations de cette table ronde», a souligné M. Hachi. Mouloud Mammeri entendait agir pour la protection de ces pans entiers de nos cultures africaines face à cette culture uniformisante qui sera, plus tard, appelée mondialisation et dans ce cadre il voulait inventer des obligations pour la préservation des cultures en voie de disparition, a ajouté le conférencier, rappelant que l'Algérie a été un élément essentiel dans l'élaboration de la convention de la préservation du patrimoine universel et a été son premier signataire.

ADRAR :

Le 6e salon national d'arts plastiques fait découvrir les œuvres d'une trentaine d'artistes

Diverses œuvres artistiques signées par des plasticiens professionnels et amateurs ont été présentés lors de la 6ème édition du salon national des arts plastiques ouverte mardi à la maison de la culture d'Adrar.

Cette manifestation artistique, regroupant durant trois jours plus d'une trentaine de plasticiens, issus de différentes régions du pays, est une occasion pour les participants, représentant différentes écoles artistiques, dont l'expressionnisme, le cubisme et le classicisme, d'échanger leurs expériences en la matière et de développer les capacités des jeunes plasticiens, a indiqué le coordinateur du salon, Mabrouk Ghanemi.

Les œuvres artistiques traitent de thèmes divers, dont certains mettant en exergue l'identité et coutumes amazighes à travers des graphes et signes Tifinagh, des miniatures et symboles en calligraphie arabo-musulmane, en plus d'autres dédiés au soutien et solidarité avec El-Qods comme capitale éternelle de la Palestine. Le programme de cette manifestation nationale prévoit, en plus de l'exposition, une conférence sur la calligraphie et l'histoire de la civilisation musulmane (rapports calligraphie/architecture), animée par le plasticien Hamza Boukhelda de la wilaya de Tiaret, en plus de l'organisation d'un atelier pratique pour les plasticiens participants.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:55

Les innocents

Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Odile Vuillemin , Jules Houplain

Yann tente de convaincre Lucas de révéler ce qu'ils savent, mais celui-ci ne peut se résoudre à avouer ce qu'ils faisaient dans la cabane de la scierie. Par un concours de circonstances, sa mère ne tarde pas à découvrir la vérité. Parallèlement, la police débarque chez Camille et y découvre un kilo de cocaïne. La jeune femme est aussitôt arrêtée. Hélène, de son côté, est bientôt appelée suite à la découverte d'un corps.

France 2 20:55

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION 302 épisodes

Accros aux écrans. Les scientifiques en sont persuadés : les écrans ont un impact négatif sur le développement de nos enfants. Aux Etats-Unis, d'anciens salariés racontent comment les industriels entretiennent l'addiction aux jeux sur smartphones • Le nuage mystérieux. En octobre 2017, les experts de la sécurité nucléaire détectent des traces de ruthénium dans le Sud de la France. D'après leur calcul, ce nuage viendrait de Russie et plus précisément de Malak, où s'est déroulée l'une des plus graves catastrophes nucléaires de l'histoire en 1957.

France 3 20:55

36 quai des Orfèvres

Réalisateur : Olivier Marchal
Avec : Daniel Auteuil , Gérard Depardieu

Un gang de braqueurs sème la terreur à Paris. Sur le départ, Robert Mancini, le directeur de la police judiciaire, promet son poste à celui de ses deux principaux lieutenants qui parviendra à arrêter ces malfrats. Pour obtenir cette place convoitée, Léo Vrinks, patron de la brigade de recherche et d'intervention, et Denis Klein, chef de la brigade de répression du banditisme, s'affrontent. Tous les coups sont permis.

CANAL+ 20:00

Vikings

Réalisateur : David Wellington
Avec : Alexander Ludwig , Katheryn Winnick

Ivar, Ubbe et Hvitserk parviennent à repousser les assauts de l'armée saxonne menée par Aethelwulf et Heahmund. Les deux fils les plus âgés de Ragnar espèrent négocier la paix en échange de terrain. Ivar, quant à lui, veut poursuivre les pillages et la guerre. La rupture se fait entre les trois frères. Le roi Harald, de son côté, veut faire d'Astrid sa reine. Cette dernière refuse, par loyauté envers Lagertha. Cette dernière voit son règne s'affaiblir à Kattegat et ses plus fidèles soutiens se posent des questions sur ses capacités à défendre la citadelle.

M6 21:00

Code Black

Réalisateur : Adam Kane
Avec : Marcia Gay Harden , Bonnie Somerville

Un nouveau chirurgien intègre l'hôpital. Il s'agit de Cole Guthrie, le fils de Rollie. Peu après, l'équipe prend en charge trois patients de la même famille, gravement blessés dans un incendie : un père âgé de 55 ans, sa fille de 20 ans et un nourrisson de 5 mois. Les soins de ce dernier se révèlent particulièrement difficiles à gérer pour Christa, qui doit s'occuper pour la première fois d'un patient aussi jeune depuis la perte de son fils.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1776

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8			7		3			2
			9		1			
				8				
4	1		6		7		2	9
		8		1		5		
5	9		4		8		7	6
				9				
			3		5			
6			1		2			

2			8		9			4
			6		3			
				7				
8	7		3		5		9	1
		9		2		3		
4	5		9		1		7	6
				3				
			1		7			
			5		8			2

						2		6
						1		8
						1		3

						6		
						1		
						6		
						2		
						1		
						6		
						3		
						4		
						5		

3			5		1			
			2		4			
				7				
4	9		7		5		1	8
		1		4		3		
5	3		1		6		9	4
				1				
			3		2			
1			8		9			6

						2		
						1		
						6		
						2		
						1		
						6		
						3		
						4		
						5		

						6		1
						1		3
						5		
2	8		4		1		7	3
		4		8		9		
9	6		7		5		8	4
				1				
			3		4			
5			9		7			2

"La douleur est le terreau de l'artiste."

* Dalida

Mots croisés n°1776

Verticalement :

1.Pique-nique
2.Machine - Hardi
3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4.Eclore
5.Halte - Pleurer
6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
7.Boîte - Harem
8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
9.En les - Met qqch en mouvement
10.Garçon d'écurie - Durillons "
11. Ile allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Horizontalement :

1. Ch.-l. de c. des Yvelines
2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5.Sarcasme
6.Chlorure de sodium - Enfant
7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8.Oléifiante
9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --. Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

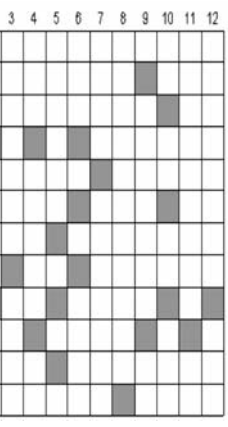

Zerreurs

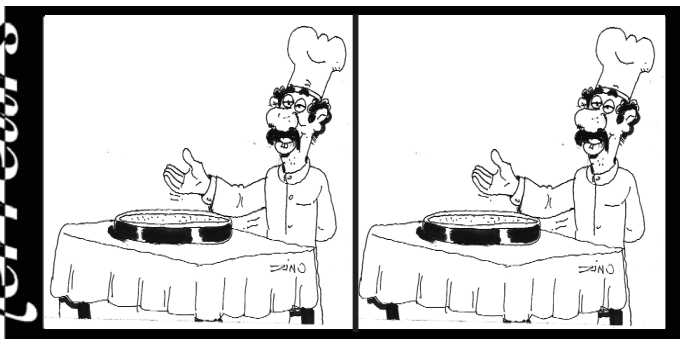

Grille géante n°476

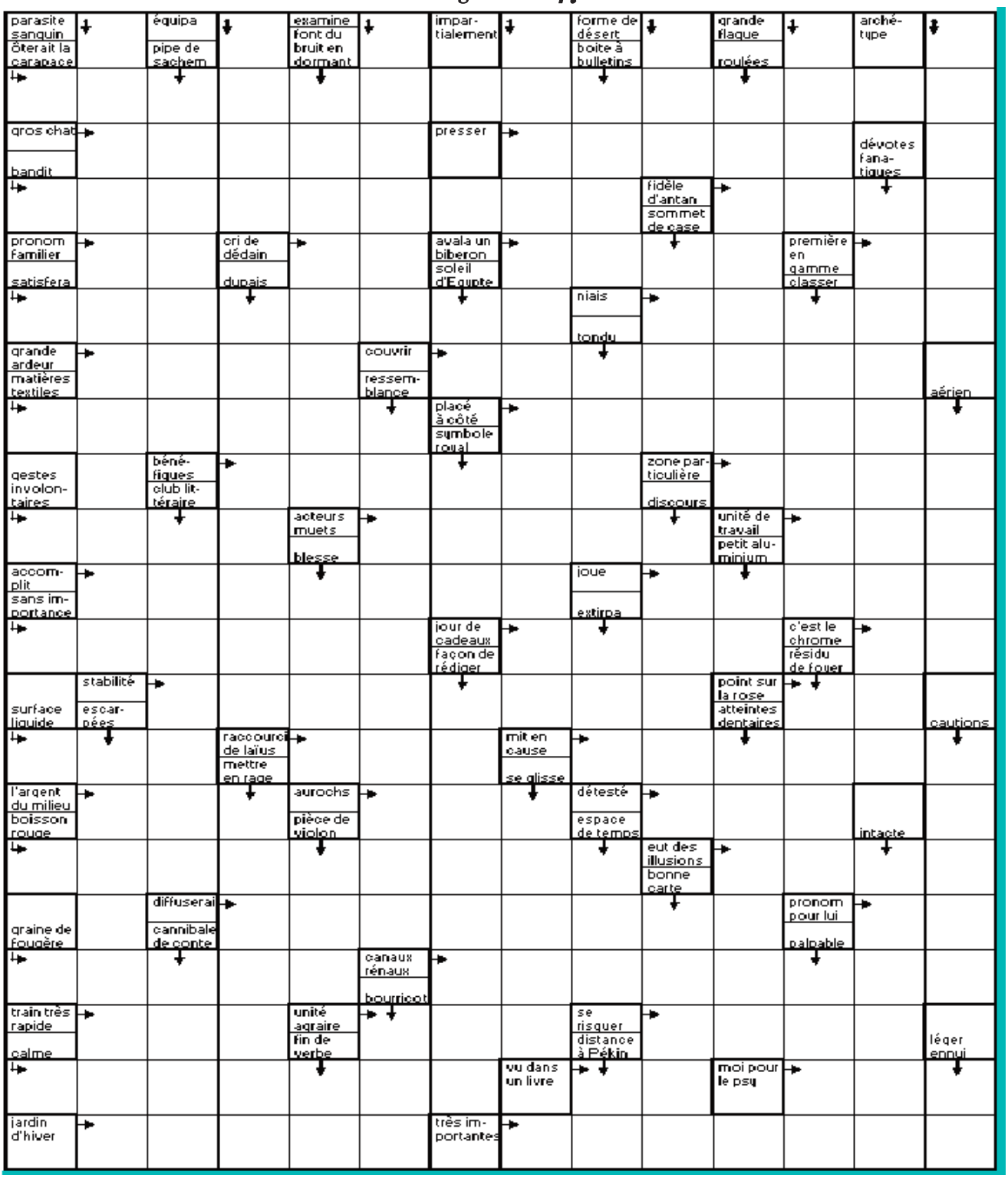

Solution

Sudoku n°1775

6	9	2	3	4	5	1	8	7
3	4	7	1	8	6	2	9	5
1	8	5	2	7	9	6	4	3
7	6	3	9	2	8	5	1	4
2	5	9	4	1	7	3	6	8
4	1	8	6	5	3	7	2	9
9	7	1	5	6	4	8	3	2
8	3	6	7	9	2	4	5	1
5	2	4	8	3	1	9	7	6

4	5	2	8	3	1	6	9	7
3	6	1	7	2	9	8	4	5
7	8	9	6	5	4	3	2	1
1	2	6	5	8	3	9	7	4
8	4	5	2	9	7	1	6	3
9	7	3	4	1	6	2	5	8
6	1	7	3	4	2	5	8	9
2	9	8	1	7	5	4	3	6
5	3	4	9	6	8	7	1	2

			3	2	8	7	5	4
			6	4	9	1	8	3
			5	1	7	2	6	9
1	6	9	7	4	3	2	8	5
2	8	3	1	5	6	7	9	4
4	5	7	9	2	8	1	6	3
8	7	2	3	1	5	9	4	6
3	1	4	6	9	7	8	5	2
6	9	5	4	8	2	3	1	7
9	3	1	2	6	4	5	7	8
7	4	8	5	3	1	6	2	9
5	2	6	8	7	9	4	3	1

			9	7	1	6	4	3
			3	8	6	9	1	2
			4	5	2	7	6	8
6	3	4	1	9	5	2	7	8
1	9	7	8	2	6	4	3	5
8	2	6	3	7	4	6	1	9
6	1	9	4	8	7	3	2	6
7	6	3	2	5	1	9	8	4
2	4	8	6	3	9	7	5	1

Mots Croisés n°1775

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Grille géante n°475

■	C	■	A	■	A	■	F	■	S	■	C	■	P	
A	H	U	R	I	S	S	A	N	T	■	A	R	A	
■	O	N	C	■	T	I	R	O	I	R	S	■	R	
P	R	I	E	R	E	N	T	■	P	A	S	S	A	
■	E	■	A	I	R	E	■	F	U	S	E	E	S	
E	G	A	U	X	■	C	H	A	L	E	■	C	I	
■	R	I	■	E	M	U	E	■	E	R	G	O	T	
T	A	M	I	S	E	R	A	I	■	A	I	N	E	
■	P	A	N	■	S	E	U	L	S	■	B	D	■	
C	H	I	E	N	S	■	M	E	U	L	E	E	S	
■	I	■	R	U	A	D	E	■	C	O	T	R	E	
V	E	R	T	I	G	E	■	P	E	U	■	A	N	
■	■	A	I	R	E	L	L	E	■	P	A	I	S	
B	A	T	E	E	■	A	U	G	M	E	N	T	A	
■	B	A	S	■	A	S	■	R	A	R	E	■	T	
E	S	T	■	A	I	S	E	E	S	■	S	O	I	
■	O	I	N	T	■	E	T	■	S	A	■	C	O	
T	U	N	E	R	S	■	R	I	E	N	S	■	N	
■	D	E	F	O	U	L	E	S	■	S	I	O	N	
G	R	E	■	C	R	I	■	S	I	E	C	L	E	
■	A	S	S	E	S	S	E	U	R	S	■	A	L	

C'est arrivé un 18 janvier

2007 : assassinat du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink à Istambul.
2011 : résolution n° 1967 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet la situation en Côte d'Ivoire.
2012 : résolution n° 2034 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Célébrations :

- Texas (USA) : Confederate Heroes Day (Jour de la mémoire des Confédérés), en souvenir notamment de la naissance de Robert Lee le 19 janvier 1807.
- Maryland (USA) : Commémoration de la naissance d'Edgar Allan Poe par la visite du Poe Toaster (en) sur sa tombe dans le cimetière presbytérien de Baltimore.

TUNISIE:
Le gardien Majed Hamza et l'arrière Youssef Maaref écartés de la liste des 16

L'entraîneur de la sélection tunisienne de handball, Antonio Gerona, a annoncé mardi la liste des 16 joueurs retenus pour la 23e édition du championnat d'Afrique des nations (messieurs), organisée du 17 au 27 janvier au Gabon, marquée par la mise à l'écart du gardien de l'ES Sahel Majed Hamza et l'arrière gauche de l'EM Mahdia Youssef Maaref.

La Tunisie, vice-championne d'Afrique, évoluera lors du premier tour, dans le groupe A aux côtés du Gabon, pays organisateur, du Cameroun, de l'Algérie et de la RD Congo alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, du Nigeria et de l'Angola. Les trois premiers de la CAN se qualifieront pour le Mondial-2019 prévu en Allemagne et au Danemark.

Les coéquipiers de Marouène Magayèz, arrivés lundi au Gabon via Casablanca, entreront en lice jeudi face au Cameroun à 13h00, avant de rencontrer le Gabon vendredi (19h00), puis l'Algérie dimanche (17h00) et la RD Congo lundi (13h00).

Liste des 16 joueurs retenus:

Marouène Magayez, Makram Missaoui (GB), Rafik Bacha, Khaled Haj Youssef, Chafik Boukadida, Mohamed Souissi, Marouène Chouiref, Skander Zayed, Jihed Jaballah, Anouar Ben Abdallah, Amine Bannour, Oussama Hosni, Kamel Alouini, Aymen Toumi, Achref Saafi, Oussama Jaziri.

23E CAN DE HANDBALL À LIBREVILLE (GABON) DU 17 AU 27 JANVIER

(MESSIEURS-1RE JOURNÉE GR.A):
L'Algérie domine le Cameroun 31-23

Ph : Archives

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est imposée face à son homologue camerounaise sur le score de (31-23) mi-temps (18-13), hier à Libreville en match comptant pour la première journée (Gr.A) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2018 qu'abrite le Gabon du 17 au 27 janvier.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) ont réussi leur entrée dans le tournoi en dominant le Cameroun qui n`a pu contrer la sélection algérienne. L'autre match du groupe A oppose cet après-midi le Gabon (pays hôte) au Congo (18h30, heures locales et algériennes) alors que la Tunisie, vice-championne d'Afrique, est exempte de cette première journée. Pour la 2e journée de compétition, prévue jeudi, l'Algérie affrontera le Gabon (19h00) alors que la Tunisie fera ses débuts face au Cameroun (13h00). Le Congo étant exempt.

Bon pour le moral

L'Algérie a réussi sa première sortie en Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2018) en dominant le Cameroun 31-23 (mi-temps : 18-13), au terme d'un match engagé, hier au Palais des sports de Libreville (Gabon). Pour cette rencontre inaugurale du groupe A, les Verts s'attendaient à affronter un adversaire limité techniquement mais dont l'engagement physique a posé des problèmes énormes à l'équipe nationale. Les deux gardiens de but Abdellah Benmenni et Adel Bousmal (chacun une mi-temps de jeu) ont joué un rôle prépondérant dans ce succès qui met en confiance les hommes de Sofiane Haïouani avant leur match de jeudi contre le Gabon, pays organisateur qui devrait jouer devant une salle bondée. Les Algériens ont fait la course en tête durant toute la rencontre, laissant les Camerounais courir derrière le score sans jamais réussir à revenir à hauteur des coéquipiers de Messaoud Berkous, très en verve et élu homme du match.
C'st ainsi qu'ils ont mené 5-2 (8), 8-6 (14e), 11-6 (18e), 14-8 (22e) et 16-11 (26e) pour enfin boucler la première mi-temps sur le score de 18-13 malgré le trop de déchet dans le jeu. Le début de la seconde période a été poussif pour les Verts qui ont vu les Lions indomptables revenir à 21-18, aidés en cela il est vrai par la décision du staff technique national de faire tourner son effectif en prévision du reste de la compétition.
Les Hadj Sadok, Hammouche et autre Belaïd ont ainsi saisi l'occasion pour mettre quelques minutes dans les jambes et étrenner leur première participation à une CAN qui a coïncidé avec une précieuse victoire algérienne.

DÉCLARATIONS

Sofiane Haïouani (Algérie) :

"Premier match et première victoire, l'important était de gagner et de faire tourner l'équipe, c'est ce qu'on a fait puisque nous avons fait jouer je crois 15 de nos 16 joueurs, ce qui est bien. Ce sera la même chose lors des deux prochains matchs pour éviter les blessures. On a sept matchs dans le tournoi et les titulaires ne peuvent pas tous les jouer. Il y aura des changements tactiques pour les prochains matchs, c'est sûr, et ce à partir de demain (jeudi, ndlr) pour affronter le Gabon, pays organisateur, qui sera très difficile à jouer. Je suis satisfait surtout de l'ambiance familiale au sein du groupe, c'est de bon augure" .

Simon Burchard Menguede (Cameroun) :

"Le tirage n'a pas été tendre avec nous, après l'Algérie on va affronter la Tunisie jeudi, soit deux gros calibres du handball africain. Mes joueurs sont passés à côté de la plaque à cause de la pression. Il n'y a plus de calculs à faire, il faut se jeter à l'eau carrément. C'est une défaite lourde de conséquences pour notre classement. A ce niveau de la compétition tout le monde veut commencer par une victoire. La finition était absente chez nous, j'espère qu'on sera plus calme contre les Tunisiens. Même le coach algérien a reconnu que le Cameroun avait montré un tout autre visage que celui qu'on lui connaît.

(GR. B - 1RE JOURNÉE) :
L'Angola bat le Nigeria (29-16)

La sélection angolaise de handball (messieurs) a battu son homologue nigériane 29 à 16 (mi-temps: 13-5) hier à Libreville en match comptant pour la première journée (groupe B) de la Coupe d`Afrique des Nations de handball (CAN-2018) messieurs qu'abrite le Gabon du 17 au 27 janvier. L'autre match du groupe B oppose le Maroc ce mercredi au tenant du titre l'Egypte (13h00, locales et algériennes), alors que la RD Congo est exempte de cette première journée. La sélection algérienne, engagée dans le groupe A, dispute actuellement son premier match de la compétition face au Cameroun. Le match d'ouverture de cette 23e édition de le CAN oppose cet après-midi le Gabon (pays hôte) au Congo (18h30).

APS

JUDO / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2018 - ALGÉRIE :

Amar Benyakhlef : «J'espère obtenir des résultats positifs à Tunis»

La sélection algérienne de judo, seniors messieurs, prendra part au Championnat d'Afrique des nations, prévu du 12 au 15 avril à Tunis, avec l'ambition de réaliser des "résultats positifs", a assuré l'ancien international Amar Benyakhlef qui effectuera son baptême de feu en tant que sélectionneur lors de ce rendez-vous continental.

«J'ai été nommé entraineur national avant le championnat d'Algérie individuel (11-13 janvier). Mon objectif à court terme est de réaliser des résultats positifs au Championnat d'Afrique prévu en avril à Tunis, malgré le manque de préparation», a déclaré Benyakhlef à l'APS.

«Nous allons entamer des stages de pré-compétition dans les prochains jours. Le staff technique va donner son maximum pour bien préparer nos judokas et moi en tant qu'ancien athlète j'espère partager mon expérience avec nos internationaux pour bien représenter les couleurs nationales», a ajouté le médaillé d'argent de la catégorie des moins de (-90 kg) aux Jeux

olympiques de Pékin (Chine) en 2008. Benyakhlef a également indiqué que son ambition est de rajeunir les rangs de la sélection en incorporant de jeunes judokas pour former une équipe d'avenir, soulignant que ce travail demande beaucoup de temps.

«La majorité des éléments de la sélection nationale sont en fin de carrière, il faut absolument rajeunir l'équipe. Nous avons donc décidé avec la Fédération de diviser le groupe en deux. Un groupe formé de judokas expérimentés qui disputeront les compétitions internationales et les qualifications aux Jeux olympiques, alors que le 2e groupe formé de jeunes talents prendra part aux stages de préparation pour acquérir de l'expérience et gagner une place dans l'équipe A», a expliqué Benyakhlef qui a signé un contrat de deux ans avec la Fédération algérienne de judo. En repérage lors du Championnat d'Algérie individuel disputé du 11 au 13 janvier à Rouiba (Alger), Benyakhlef a estimé que le niveau du judo algérien est en «nette régression», indiquant qu'»aucun jeune n'est sorti du lot lors de cette compétition».

«Cette régression est due au manque de préparation dans les clubs. Les athlètes de la

sélection se plaignent des lacunes dans tous les aspects : techniques, tactiques et même physiques. Il faut travailler sans relâche pour rehausser le niveau de nos judokas», a-t-il conclu.

Avant de prendre part au Championnat d'Afrique des nations 2018, la sélection algérienne participera au Grand Prix de Tunis, prévu du 19 au 21 janvier, avec un effectif formé de 22 athlètes (12 messieurs - 10 dames). Cette compétition regroupera près de 429 judokas de 50 nations issues des cinq continents.

LUTTE/CHAMPIONNAT D`ALGÉRIE (JUNIORS):

Plus de 220 athlètes présents jeudi et vendredi à Alger

Deux cent-vingt-sept athlètes représentant 13 ligues prendront part au championnat d'Algérie de lutte juniors (lutte libre, gréco-romaine) féminine et garçons, prévu aujourd'hui et demain prochains à la salle Harcha- Hacène d'Alger, a appris l'APS mardi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

La journée de jeudi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories: 57 kg, 61 kg, 65 kg, 70 kg, 74 kg, 79 kg, 86 kg, 92 kg, 97 kg et 125 kg, et de la gréco-romaine: (55 kg, 60 kg, 63 kg, 67 kg, 72 kg, 77 kg, 82 kg, 87 kg, 97 kg et 130 kg, ainsi que la lutte féminine (50 kg, 53 kg, 55 kg, 57 kg, 59 kg, 62 kg, 65 kg, 68 kg , 72 kg et 76 kg).

La journée de vendredi sera réservée pour les finales qui auront lieu à partir de 16h45.

LA COUPE NATIONALE MILITAIRE DE LUTTE À SÉTIF :

Le commandement des forces aériennes et de la quatrième région militaire triomphent

L'équipe de lutte libre du commandement des forces aériennes et l'équipe de lutte gréco-romaine de la quatrième région militaire ont triomphé mardi en remportant la Coupe nationale militaire de lutte organisée à l'école de spécialisation sur hélicoptère «Bala Touhami» d'Aïn Arnat (Ouest de Sétif).

Cent vingt neuf (129) militaires des différents corps constitués ont participé à cette compétition dont le coup d'envoi a été donné lundi. Un challenge dur a caractérisé les épreuves de cette compétition au cours de laquelle l'équipe de lutte libre du commandement des forces aériennes a remporté la première place devant les 11 autres équipes participantes dans la même spécialité. D'autre part, l'équipe de lutte gréco-romaine de la quatrième région militaire a décroché la première place devant (7) autres équipes participantes.

Au cours de son allocution précédant la clôture de cette compétition, le commandant de cette école, le général, Mohamed Bougassa, qui s'est exprimé au nom du général-major de la cinquième région militaire, s'est félicité de la haute performance et de l'esprit compétitif «exemplaire» relevé lors de cette compétition, tout en félicitant les gagnants de la coupe pour leur brillante prestation.

Classement par catégorie :
La lutte libre:
1. Commandement des forces aériennes
2. La sixième région militaire
3. Le première région militaire
La lutte gréco-romaine:
1. La quatrième région militaire
2. La troisième région militaire
3. Le première région militaire.

TENNIS / TOURNOI FUTURES 3 À HAMMAMET :

L'Algérien Nazim Makhlouf disputera les qualifications

Le tennisman algérien Nazim Makhlouf disputera les qualifications d'un tournoi professionnel à 15.000 USD, prévu du 22 au 28 janvier à Hammamet (Tunisie), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée mercredi par les organisateurs.

Il s'agit du troisième tournoi consécutif à Hammamet pour l'Algérien de 22 ans, après les Futures 1 et 2, disputés respectivement du 8 au 14 janvier, et du 15 au 21 du même mois. Makhlouf a été précocement éliminé dans ces deux tournois, aussi bien en simple qu'en double, tout comme ses compatriotes Mohamed Hassan et Aymen Ikhlef, qui avaient pris part au Futures 2, disputé du 15 au 21 janvier.

APS

BOXE PROFESSIONNELLE/ RBO (SUPER-LÉGER):

L'Algérien Yassa face au Paraguayen Victor Cardozo samedi à Alger

Le boxeur professionnel algérien Mohamed Yassa affrontera le Paraguayen Victor Cardozo Coronel samedi (17h00) à la salle Harcha-Hacène d'Alger, comptant pour le championnat du monde de boxe professionnelle version Royal Boxing Organisation (RBO/ super-léger), a appris l'APS mardi auprès des organisateurs. Cette soirée dédiée à la mémoire du regretté le Moudjahid Abdelkrim Souici est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe (FAB), de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger (DJS) et de la Ligue algéroise de boxe.

A cet effet, une conférence de presse sera organisée vendredi (17h00) au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), en présence des deux boxeurs et le promoteur et organisateur des combats professionnels, l'Algérien Khelifa Mederres. En vue de ce rendez-vous, Mohamed Yassa intensifie sa préparation depuis quelques temps au niveau du complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger) pour être au top niveau le jour «J» afin d'essayer d'ajouter un autre titre international à son palmarès déjà très riche. En amateur, Yassa (40 ans) a été champion d'Afrique à deux reprises (2003 et 2007), avant d'embrasser une carrière professionnelle, devenant champion du monde (NBA) en 2004 et champion international (IBF) 2005. En 20 combats professionnels, Yassa a remporté 18 victoires dont 10 avant la limite contre deux défaites.

La soirée comprendra, en outre, d'autres combats dans le cadre du championnat professionnel.

4 matchs sans victoire, le CSC marque le pas

Eliminé mardi sans gloire sur le terrain de l'USM Alger (1-0) en 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, le leader de la Ligue 1 le CS Constantine a enchainé un quatrième match sans victoire, toutes compétitions confondues, marquant le pas à un moment crucial de la saison.

Avant de se faire éliminer de l'épreuve populaire, le CSC restait sur trois matchs sans victoire en championnat. Tenu en échec lors de la 14e journée à domicile face à la lanterne rouge du championnat l'USM Blida (0-0), le club de Cirta a essuyé ensuite sa deuxième défaite de la saison à Alger face au Paradou AC (2-0) en clôture de la phase aller de la Ligue 1. Lors de la 16e journée du championnat, marquant le début de la phase retour, le CSC a été tenu en échec à Alger face au NA Hussein-Dey (1-1). Une véritable baisse de régime pour une équipe qui se devait de préserver la dynamique qui lui a permis de s'installer confortablement en tête du classement avec 32 points, même si sur son rétroviseur la JS Saoura, derrière à deux points de retard, et l'USM Alger (3e, 27 pts), pourront à tout moment prétendre de déloger le club de l'Est de son fauteuil de leader. Le CSC est appelé à relever rapidement la tête et se relancer en championnat, désormais unique objectif restant pour la formation dirigée par l'entraineur Abdelkader Amrani. Le leader accueillera samedi prochain le DRB Tadjenanet au stade Chahid-Hamlaoui (16h00) dans le cadre de la 17e journée. Le «Difaâ», reste en compagnie du PAC, les seules équipes à avoir battu le CSC en championnat.

USM BEL-ABBÈS (LIGUE 1) :

Les dettes envers d'anciens joueurs réduites à 9,8 millions DA

L'USM Bel Abbès a réussi à réduire à 9,8 millions DA ses dettes envers d'anciens joueurs alors qu'elles étaient estimées à 74 millions, a indiqué hier à l'APS, le directeur général de ce club de Ligue 1 football, Kaddour Benayada.

Cela devra permettre aux nouvelles recrues de l'USMBA d'être qualifiées dans les prochains jours, a assuré ce responsable. L'USMBA fait partie des clubs ayant vu la qualification de leurs nouvelles recrues du mercato d'hiver gelée à cause de leurs dettes envers d'anciens joueurs. Ces derniers ont recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour qu'ils soient rétablis dans leurs droits. « Nous avons consenti beaucoup d'efforts pour épurer cette grande partie de nos dettes. On va encore trouver un terrain d'entente avec les derniers joueurs qui n'ont pas été régularisés» , a expliqué le DG des Vert et Rouge de la Mekerra. Lors du mercato d'hiver, clôturé lundi à 23h59, l'USMBA a enregistré la venue de quatre joueurs (Seguer, Mebarki, Laabani et Salah). Mais ces derniers attendent toujours leur qualification. «A priori, les licences de ces nouvelles recrues seront récupérées jeudi. C'est du moins ce que nous a assuré la Ligue de football professionnel. Si tout fonctionne comme on le souhaite, ces joueurs seront concernés par le match de la prochaine journée» , a encore dit M.Benayad. La Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé, il y a quelques semaines, que seuls les clubs dont le montant de leurs dettes est inférieur à 10 millions DA seront autorisés à recruter au cours du mercato d'hiver.

Par ailleurs, le DG de l'USMBA a annoncé qu'une réunion du Conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) de son club, aura lieu ce mercredi en fin d'après midi, au cours de laquelle un nouveau président sera désigné à la place d'Adda Boudjellal Tayeb, qui vient de jeter l'éponge après avoir occupé ce poste pendant deux mois seulement.

APS

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (17E JOURNÉE) :

Le leader à l'épreuve deTadjenanet, deux derbies indécis à Alger

Le CS Constantine tentera de conforter son poste de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football en accueillant son voisin du DRB Tadjenanet, alors que deux derbies algérois indécis seront au menu USM Alger - NA Hussein-Dey et CR Belouizdad - USM El-Harrach, à l'occasion de la 17e journée prévue demain et samedi.

Le CSC (1er, 32 points), éliminé mardi en 16e de finale de la Coupe d'Algérie par l'USM Alger (1-0), est appelé à réagir à domicile d'autant qu'il reste sur trois matchs sans victoire en championnat. Le club de Cirta aura fort à faire cette fois-ci face à un sérieux client, le «Difaâ» (10e, 18 pts) qui reste, en compagnie du Paradou AC, les deux seules formations à avoir battu le CSC cette saison.

Un éventuel faux-pas des hommes de Abdelkader Amrani pourrait profiter au dauphin la JS Saoura (2e, 30 pts), en déplacement à Biskra pour croiser le fer avec l'USB dans un derby du sud des extrêmes. Auréolée de sa qualification en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'un des spécialistes de l'épreuve l'ES Sétif (1-0), la formation de la Saoura devra rester vigilante face à l'USB (14e, 13 pts) condamnée à grignoter le maximum de points, notamment à domicile, pour quitter la zone de relégation.

L'USM Alger (3e, 27 pts), tenue en échec lors de la 16e journée par le Paradou AC (0-0), enchaine avec un autre derby algérois en croisant le fer cette fois-ci avec le NA Hussein-Dey (8e, 22 pts) dans une affiche alléchante et indécise.

L'entraineur du Nasria Billel Dziri, qui a fait les beaux jours de l'USMA en tant que joueur durant 11 saisons, s'apprête à affronter son ancienne équipe pour la première fois en tant qu'entraineur principal après l'avoir fait par le passé comme

adjoint.

Le stade du 8-mai 1945 de Sétif sera le théâtre d'un choc entre l'Entente (5e, 25 pts) et le MC Alger (4e, 26 pts). Même si les Sétifiens ont souvent eu le dernier mot dans leurs confrontations à domicile face au Doyen, il n'en demeure pas moins que le Mouloudia espère préserver son invincibilité, toutes compétitions confondues, entamée depuis la 12e journée.

L'USM Bel-Abbès (7e, 23 pts) sera en appel à Médéa pour défier l'Olympique local (12e, 17 pts) dans une mission difficile pour la formation de la Mekerra. Le club du Titteri n'aura plus droit à l'erreur s'il veut réussir son opération de sauvetage.

Le CR Belouizdad (10e, 18 pts), dont la dernière victoire en championnat remonte à la troisième journée (à domicile face au MC Alger 2-0, ndlr), accueillera l'USM El-Harrach (14e, 13 pts) dans un match qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics. Eliminée en Coupe d'Algérie, contrairement au Chabab, l'USMH est appelée à relever la tête pour assurer son maintien et éviter de provoquer une véritable désillusion au sein de ses nombreux supporters.

La JS Kabylie (12e, 17 pts), dirigée par le nouvel entraineur Noureddine Saâdi, devra se méfier de la lanterne de l'USM Blida (16e, 8 pts) dans un match piège pour les «Canaris» . Le dernier match au programme mettra aux prises le MC Oran (5e, 25 pts) au Paradou AC (8e, 22 pts), un rendez-vous indécis entre deux formations qui espèrent se rapprocher du podium.

Programme des rencontres

Vendredi 19 janvier :
A Biskra : US Biskra - JS Saoura (15h00)
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - USM Blida (16h00)
A Alger (20-août 1955) : CR Belouizdad - USM El-Harrach (16h00)

Samedi 20 janvier :
A Médéa : O. Médéa - USM Bel-Abbès (15h00)
A Oran : MC Oran - Paradou AC (16h00)
A Alger (5-juillet) : USM Alger - NA Hussein-Dey (16h00)
A Constantine : CS Constantine - DRB Tadjenanet (16h00)
A Sétif : ES Sétif - MC Alger (19h00)

Classement	Pts	J
1). CS Constantine	32	16
2). JS Saoura	30	16
3). USM Alger	27	16
4). MC Alger	26	16
5). ES Sétif	25	16
--). MC Oran	25	16
7). USM Bel-Abbès	23	16
8). NA Husseïn-Dey	22	16
--) Paradou AC	22	16
10). CR Belouizdad	18	16
--). DRB Tadjenanet	18	16
12). JS Kabylie	17	16
--). Olympique Médéa	17	16
14). US Biskra	13	16
--). USM El Harrach	13	16
16). USM Blida	8	16

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS :

RC Relizane- AS Ain M'Lila et CAB Bou Arreridj-JSM Skikda à l'affiche de la 17e journée

Les chocs RC Relizane - AS Aïn M'Lila et CA Bordj Bou Arréridj - JSM Skikda, entre ténors de la Ligue 2 Mobilis de football, seront à l'affiche de la 17e journée, prévue vendredi, et pendant laquelle les clubs de bas du tableau seront confrontés à de sérieux défis, car appelés à affronter de sérieux clients.

Ce sont cependant les matchs RCR-ASAM et CABBA-JSMS qui devraient retenir le plus l'attention, car mettant aux prises des clubs du peloton de tête, qui se livrent actuellement à une lutte acharnée pour l'accession en Ligue 1.

Le RCR (7e/26 pts) pourrait en effet se hisser sur le podium en cas de victoire sur l'ASAM (leader/32 pts), alors que la JSMS (2e/29 pts) pourrait tout bonnement rejoindre l'ASAM, comme co- leader si elle parvient a revenir avec les trois points de son déplacement chez «Les Criquets».

Une mission loin d'être facile pour la JSMS, car le CABBA est actuellement 4e, avec 28 points, et espère profiter de l'avantage du terrain pour se relancer dans la course à l'accession.

Autres chocs qui vaudront le détour, le déplacement de la JSM Béjaïa (6e/27 pts) chez le CRB Aïn Fekroune (avant-dernier/13 pts), car même si les objectifs des deux antagonistes sont diamétralement opposés, les trois points qui seront mis en jeu ce jour-là vaudront leur pesant d'or, aussi bien pour l'un que pour l'autre.

Même cas de figure entre le MO Béjaïa (2e/29 pts) qui reçoit le RC Kouba (Premier non relégable/17 pts), et CA Batna (lanterne rouge/11 pts) qui se déplace chez le GC Mascara (9e/18 pts), car là-aussi le faux ne sera pas permis, aussi bien pour les clubs qui cherchent à se sauver de la relégation que pour ceux qui espèrent recoller au peloton de tête.

Le MC El Eulma ne sera pas mieux lotit que le CRBAF, le CAB et le RCK, car appelé lui aussi à accueillir un sérieux client au cours de cette 17e journée, en l'occurrence l'ASM Oran (8e/25 pts) et qui de surcroît reste sur une importante victoire contre le MOB (1-0) mais éliminée la semaine dernière de la coupe d'Algérie. A suivre également le duel entre anciens pensionnaires de l'élite, WA Tlemcen - ASO Chlef, car susceptible de permettre au vainqueur de se relancer dans la course à l'accession.

Le dernier match inscrit au programme de cette 17e journée mettra aux prises l'Amel Boussaâda qui accueillera le MC Saïda, deux équipes qui partagent la 10e place, avec 17 points chacun.

Le programme des rencontres

A Aïn Fekroune (Stade Abderrahmane Allag) : CRB Aïn Fekroune - JSM Béjaïa (15h00)
A Relizane (Stade Tahar Zouaghi) : RC Relizane - AS Aïn M'Lila (15h00)
A Bordj Bou Arréridj (Stade du 20-Août 1955) : CA Bordj Bou Arréridj - JSM Skikda (15h00)
A Boussaâda (Stade Abdelatif Mokhtar) : Amel Boussaâda - MC Saïda (15h00)
A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) : MC El Eulma - ASM Oran (15h00)
A Tlemcen (Stade Colonel Lotfi) : WA Tlemcen - ASO Chlef (16h00)
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : MO Béjaïa - RC Kouba (16h00)
A Mascara (Stade de l'Unité Africaine) : GC Mascara - CA Batna (17h00)

Classement :	Pts	J
1). AS Aïn M'lila	32	16
2). MO Béjaïa	29	16
--). JSM Skikda	29	16
4). CABB Arréridj	28	16
--). ASO Chlef	28	16
6). JSM Béjaïa	27	16
7). RC Relizane	26	16
8). ASM Oran	25	16
9). GC Mascara	18	16
10). Amel Boussaâda	17	16
--). WA Tlemcen	17	16
--). MC Saïda	17	16
--). RC Kouba	17	16
14). MC El Eulma	14	16
15). CRB Aïn Fekroune	13	16
16). CA Batna	11	16

La Juve accélère pour Barella

Dans le viseur depuis maintenant quelques mois, le milieu de terrain Nicolo Barella (20 ans) pourrait rapidement faire l'objet d'une offre de la part de la Juventus Turin. Selon La Gazzetta dello Sport, les dirigeants Bianconeri seraient entrés en contacts avec l'entourage du jeune transalpin pour évoquer une éventuelle collaboration. Le club de la Vieille Dame souhaite aller vite sur ce dossier car l'AS Roma et l'Inter Milan sont également sur les rangs. La formation de Cagliari ne souhaite faire aucun cadeau et réclamerait 50 millions d'euros pour son jeune milieu de terrain.

Prolongation imminente pour Mourinho

Fortement critiqué ces derniers mois malgré les trois titres glanés la saison passée, José Mourinho va bel et bien prolonger son contrat avec Manchester United. En effet, les médias britanniques assurent que le Special One est en passe de rallonger son bail de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2021, avec les Red Devils. Une vraie bonne nouvelle en perspective pour l'entraîneur portugais.

GAMEIRO A CHOISI DE RESTER

Annoncé sur le départ de l'Atletico Madrid depuis plusieurs semaines, Kevin Gameiro va, sauf surprise, rester dans la capitale espagnole.

Marca ou encore Mundo Deportivo affirment ce mardi 16 janvier, que le mercato de l'Atlético est bouclé et que les Colchoneros compteront sur le buteur français pour la fin de la saison. Diego Simeone l'avait déjà sous-entendu ce weekend, après son très bon match contre Eibar (0-1). « C'est un joueur très important, il a une vitesse remarquable dans les derniers mètres. » avait d'abord lâché le coach argentin après le match « Les joueurs se rendent compte que la concurrence enrichit le groupe. Le plus important c'est l'équipe, ce n'est pas la quantité de minutes qui compte mais leur qualité ».

Désormais en concurrence avec Diego Costa, Victor Vitolo et son compatriote Antoine Griezmann, Kevin Gameiro aurait de son côté, fait savoir aux dirigeants madrilènes qu'il ne quitterait pas le club cet hiver. Depuis le début du mois, l'ancien Lorientais est courtisé par Newcastle, Marseille ou encore Swansea. Cette saison, à l'Atletico Madrid, il a joué 12 matchs en Liga pour 4 buts, dont un marqué ce weekend contre Eibar (0-1).

Chelsea veut boucler le dossier Palmieri

Selon Calciomercato, la formation de Chelsea serait passée à la vitesse supérieure concernant le latéral gauche, Emeron Palmieri (23 ans). Les Blues seraient entrés en contacts avec l'agent du joueur pour proposer un contrat de quatre ans et demi. De leur côté, les dirigeants romains ne seraient pas contre un départ de leur joueur mais seulement contre un chèque de 35 millions d'euros.

Theo Walcott va quitter Arsenal !

Utilisé à seulement 6 reprises cette saison en Premier League, Theo Walcott va quitter Arsenal. Recruté en 2006 par les Gunners après avoir terminé sa formation à Southampton (qui était également sur les rangs pour le récupérer cet hiver), l'ailier de 28 ans s'apprête à s'engager en faveur d'Everton. Selon Sky Sports, Walcott a déjà passé sa visite médicale et s'est entendu avec les Toffees sur les contours de son futur contrat. Le montant de l'indemnité de transfert est estimé à un peu plus de 22 millions d'euros.

LES VERTS INSISTENT POUR SUBOTIC

Neven Subotic, le défenseur du Borussia Dortmund, est suivi de près par Saint-Etienne pour cet hiver. Le club forézien aurait formulé une nouvelle offre mardi, d'après Yahoo Sport. Les Verts, qui veulent frapper de grands coups pour se renforcer après une première partie de saison médiocre, ont pour le moment fait signer le seul Yann M'Vila, alors que Robert Beric est revenu de prêt.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 18 janvier 2018 / 30 Rabie Al thani 1440 - N° 1814 - 5e année

ALGÉRIE – PORTUGAL

Le Portugal salue le haut niveau de professionnalisme de la police algérienne

Une délégation de la police portugaise, arrivée mardi à Alger, a salué " le haut niveau" de professionnalisme de la police algérienne dans sa lutte contre toutes les formes de criminalité, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors de sa visite au siège du Centre de commandement et de contrôle (CCC), en compagnie de cadres de la DGSN, la délégation portugaise a salué "le haut niveau de professionnalisme de la police algérienne notamment dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", rappelant que sa visite en Algérie tend à renforcer la coopération entre les polices des deux pays qui ont réalisé, aux cours de ces dernières années, "des avancées majeures".

Au siège du CCC, la délégation a écouté un exposé sur la mission et l'organisation de la DGSN et les différentes étapes de développement et de modernisation qu'a connues la police algérienne en matière de formation en ressources humaines et d'utilisation des technologies de pointes pour lutter contre le crime dans le cadre de l'application des lois de la République et du respect des droits de l'Homme.

La délégation a également visité les différents départements du centre où elle a eu également des explications détaillées concernant la principale mission confiée à cet organisme de sécurité et ce à travers le suivi de distribution et d'organisation des formations sécuritaires opérationnelles et l'exploitation des systèmes intelligents dans la gestion de la circulation routière.

ALGÉRIE - NIGERIA

Visite du ministre des Affaires étrangères du Nigeria en Algérie à partir de demain

Le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Geoffrey Onyeama, effectuera à partir de demain une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette visite qui entre dans le cadre du "renforcement des relations stratégiques qui existent entre l'Algérie et le Nigeria, sera l'occasion de faire le point sur la coopération multiforme et permettra d'examiner les voies et moyens de donner une nouvelle impulsion aux relations fortes et denses telles que définies par les chefs d'Etat algérien et nigérian, notamment, à travers la tenue de la 4e session de la Haute commission bilatérale de coopération (HCBC)", a précisé la même source.

Cette visite qui intervient, également, à la veille de la 30e session de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, permettra aux deux ministres de se concerter sur les principaux points à l'ordre du jour de cette session ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment, la situation dans le Sahel, la lutte contre le terrorisme, et le crime organisée qui minent cette région".

ALGÉRIE – MONDE ARABE

Le Président Bouteflika reçoit le Bouclier d'ALECSO pour ses efforts en faveur de la consécration de la culture du dialogue et de la réconciliation

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu le Bouclier de l'Organisation arabe de l'Education, de la Culture et des Sciences (ALECSO) pour ses efforts en faveur de la consécration de la culture du dialogue et de la réconciliation et son soutien au développement de l'éducation, des sciences et de la culture, a affirmé hier à Alger le directeur général d'ALECSO.

M. Abdelaziz Bouteflika est le premier Président arabe à recevoir cette distinction. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reçu le Bouclier d'ALECSO des mains du directeur général de l'organisation, Saud Hilal Al-Harbi, qui est arrivé mardi à Alger dans le cadre d'une visite officielle de trois jours.

A l'issue de la cérémonie, M. Hilal Al-Harbi a déclaré que la distinction du Président Bouteflika se veut une reconnaissance pour "avoir été l'un des dirigeants arabes actuels qui ont guidé et continuent à guider la Nation arabe", saluant le "progrès et le développement que connait l'Algérie sous sa direction".

Le directeur général de l'Organisation a estimé que l'Algérie "est un grand pays qui a été une référence pour plusieurs pays arabes sur tous les fronts", ajoutant que l'histoire de la révolution algérienne est aujourd'hui enseignée dans plusieurs pays arabes".

M. Hilal Al-Harbi a salué l'expérience algérienne dans les domaines culturel et éducatif ainsi que dans la lutte antiterroriste qui lui a permis de "surmonter la crise grâce à la clairvoyance et à la sagesse du Président Bouteflika et à la coopération positive du peuple algérien", soulignant que plusieurs pays arabes tirent profit de l'expérience algérienne dans ce domaine.

"L'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme ne se limite pas uniquement aux aspects juridique et pénal", a fait savoir le responsable.

"Elle se distingue également par son orientation vers la sensibilisation et l'intérêt accordé à la dimension socio-culturelle à l'effet de tarir les ressources du terrorisme", a-t-il ajouté, mettant en exergue la politique de réconciliation nationale initiée par le Président Bouteflika qu'il a menée avec succès grâce à sa "clairvoyance".

ALGÉRIE - ALESCO

M. Ouyahia reçoit le directeur général de l'Alesco

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le directeur général de l'Organisation arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (Alesco), Saoud Hilal El-Harbi, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Durant cette audience, le Premier ministre a reçu, au nom de M. le président de la République, de M. El-Harbile bouclier de l'Alesco décerné par cette organisation à son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, qui est ainsi le premier chef d'Etat arabe à se voir attribuer cette haute distinction", précise le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, ajoute la même source.

ALGÉRIE - GUINÉE

M. Messahel évoque avec son homologue de Guinée les résultats de la troisième commission mixte

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a évoqué mardi avec son homologue de la République de Guinée, Mamadou Touré les résultats de la troisième commission mixte algéro-guinéene, tenue en décembre dernier à Alger, indique un communiqué du ministère.

Lors d'un entretien téléphonique, MM. Messahel et Touré "ont procédé à un examen d'ensemble des relations bilatérales et des perspectives de leur promotion et de leur diversification à la lumière des résultats de la troisième commission mixte qui s'est tenue en décembre dernier à Alger et conformément aux orientations de SEM le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et SEM Alpha Condé Président de La République de Guinée", ajoute la même source.

Le ministre des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger s'est félicité de la qualité des relations entre l'Algérie et son pays et de l'essor que ces relations sont appelées à prendre grâce à la volonté affichée des deux parties de les porter à des niveaux d'excellence.

M. Abdelkader Messahel a, de son côté, mis en exergue "les avancées réalisées dans de nombreux domaines de la coopération de même que la dynamique insufflée à ces relations grâce à l'engagement personnel des deux chefs d'Etat qui œuvrent à leur conférer un caractère d'exemplarité", relève le communiqué.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie guinéenne a informé M. Messahel de la décision de rappel, dans le cadre du mouvement ordinaire, de l'ambassadeur de Guinée à Alger et de la désignation dans les prochains jours d'un nouvel ambassadeur.

Les deux ministres ont, en outre, "convenu de maintenir un rythme régulier de concertation à tous les niveaux", conclut la même source.

APS